Nations Unies COPUOS/T.569

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

569ème séance
Jeudi 7 juin 2007, à 15 heures
Vienne

Président : M. Gérard Brachet (France)

La séance est ouverte à 15 h 7.

Le PRESIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je vous prie de bien vouloir prendre places. Je déclare ouverte la 569ème séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. J'espère que vous avez pu, pendant la pause déjeuner, suivre les documentaires de la Fédération de Russie. Je me réjouis à la perspective de voir demain le documentaire des États-Unis d'Amérique intitulé "Mission vers MIR" et celui de l'Inde sur le téléenseignement par satellite.

Cet après-midi nous poursuivrons et je l'espère nous terminerons l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général", nous entamerons l'examen du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et du point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III" et évidemment s'il nous reste un peu de temps, nous entamerons également l'examen du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session".

Je vous rappelle qu'après la séance de cet après-midi, à 18 heures, une réception sera offerte par la Fédération de Russie dans la salle Mozart du restaurant.

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, nous poursuivons maintenant l'examen du point 4 de l'ordre du jour. Nous avons un certain nombre d'orateurs prévus au niveau des États membres du Comité et trois orateurs inscrits aussi au titre des observateurs. Nous allons commencer par les États membres, bien sûr, et je vais donner la parole à notre distingué délégué de la Thaïlande, M. Somkiati Ariyapruchya. M. Ariyapruchya vous avez la parole.

M. S. ARIYAPRUCHYA (Thaïlande) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, au nom de la délégation de la Thaïlande, je saisis cette occasion pour vous adresser nos sincères félicitations eu égard aux réalisations du Comité au cours de l'année écoulée. Je pense que cette session historique du COPUOS à l'occasion de sa cinquantième session sous votre houlette éclairée sera couronnée de succès. Je remercie sincèrement le Secrétariat pour les arrangements excellents et les préparatifs de la présente réunion concernant les documents sous la direction de M. Camacho Lara, Directeur du Bureau des affaires spatiales. Sergio est un ami qui nous a beaucoup aidés au cours des cinq dernières années en sa qualité de Directeur du Bureau des affaires spatiales.

Nous avons appris que M. Camacho quittera bientôt le Bureau des affaires spatiales et nous souhaitons un franc succès à M. Camacho Lara dans ses nouvelles activités et nous avons le cœur gros disant ceci. Nous avons un ordre du jour très intéressant qui est à la hauteur du cinquantième anniversaire du Comité. Nous examinons les recommandations des deux Sous-Comités, il s'agit d'examiner d'autres questions encore. Nous saluons vos propos liminaires précisant la vision de cette session du Comité et au-delà. Je tiens à vous assurer du plein soutien de la Thaïlande pour ce qui est du résultat fructueux de nos travaux.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.

V.07-84650 (F)

Cette année, nous ne célébrons pas seulement le cinquantième anniversaire de la naissance du COPUOS mais c'est également le cinquantième anniversaire du premier satellite habité dans l'espace. C'est le quarantième anniversaire de l'adoption du Traité sur les activités et principes régissant les activités des États dans l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique y compris la Lune et autres corps célestes, à savoir une utilisation qui fait date. Ce sont des événements liés les uns aux autres, ce sont les premiers jalons des réalisations de l'être humain dans l'espace. Depuis lors nous avons réalisé beaucoup. Nous avons maintenant un encombrement des satellites dans l'espace et il y a une législation spatiale internationale régissant les différents aspects de l'activité spatiale. L'être humain a mis le pied sur la Lune et il y a également les sondes spatiales qui nous donnent des informations passionnantes. Avec un seul téléphone et à l'aide de satellites il est possible de communiquer avec qui que ce soit dans le monde entier.

Le COPUOS devrait être fier de ses réalisations. Mais nous avons des défis à relever. À l'occasion du cinquantième anniversaire de ces premiers pas dans l'espace de l'être humain, il ne faut pas perdre de vue que la technologie spatiale et les retombées bénéfiques devraient être utilisées à des fins pacifiques dans l'intérêt de chaque être humain, et il s'agit de répondre aux objectifs de développement en matière de qualité de la vie de l'humanité. Il s'agit également de gérer au mieux les ressources naturelles et il faut que la technologie spatiale soit utilisée pour promouvoir le développement durable des pays développés et en développement. La technique spatiale ne devrait jamais être utilisée à des fins de guerre.

Ma délégation est heureuse que l'Assemblée générale dans sa résolution du 15 janvier 2007 ait fait sienne la mise en œuvre de SPIDER, la plateforme de l'ONU pour la gestion des catastrophes. Il s'agit là d'une initiative du COPUOS. Le COPUOS est appelé à développer rapidement un plan de travail détaillé pour SPIDER pour ce qui est des périodes à venir. En tant que pays qui a connu de première main le tsunami et ses ravages dans l'Océan indien en décembre 2004, la Thaïlande est consciente de l'importance de la prévention, de l'atténuation et de la gestion des catastrophes.

Ma délégation est heureuse que le document du travail sur le rôle et les activités futures du Comité nous ait été présenté en vue de sous-tendre nos délibérations à ce sujet. Ma délégation est d'avis qu'après 50 années de travaux importants, il est grand temps que le COPUOS revoit son rôle et ses réalisations. Il faudrait adapter ce rôle à un environnement en mutation et aux activités spatiales en évolution permanente et nous sommes heureux que le document présente un certain nombre de mesures concrètes soumises à l'attention et à l'examen du Comité.

La Thaïlande est attachée au développement et à la promotion de la technologie spatiale à des fins pacifiques pour renforcer le développement humain et la sécurité humaine. Au fil des années notre capacité dans le domaine de la technologie spatiale s'est renforcée et s'est développée dans des domaines comme l'observation de la Terre, les communications, la conception et la construction de satellites. De tels développements sont le fait de notre détermination qui commence dans nos pays respectifs.

Le Roi de la Thaïlande a lancé un certain nombre de projets pour améliorer la qualité de vie de la population thaï grâce à la technologie spatiale. Sa Majesté a appliqué le mécanisme SIG et la télédétection pour ce qui est de la surveillance des cultures illicites et promouvoir des programmes de substitution de cultures pour créer des revenus en faveur de ceux qui vivent dans les zones où l'opium est planté. La Princesse Shakri Sirindorn a suivi l'orientation donnée par sa majesté pour ce qui est de l'application de ces technologies, notamment pour ce qui est de la prévention des catastrophes. Un projet d'apprentissage à distance par satellite a été lancé en 1995 pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'accession de Sa Majesté au trône.

L'école Klaï Kong fournit des cours à distance à plus de 3 000 écoles en Thaïlande est par une information satellitaire, l'apprentissage à distance est fourni à des régions très reculées. C'est un projet qui s'inscrit dans le droit fil de la remarque de Sa Majesté, à savoir que l'éducation le long de la vie profitera à l'individu et au pays dans sa totalité.

Au cours des dernières années, la Thaïlande a pris une part active aux réunions du Comité et du Sous-Comité du COPUOS ainsi qu'aux activités liées à la Semaine spatiale. Lors du cinquantième anniversaire, les activités spatiales de la Thaïlande ont été présentées lors de la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique en février 2007 dans la Rotonde de ce bâtiment. Ceci a suscité un écho favorable, ceci n'aurait pas pu être réalisé sans la coordination et la coopération du Bureau des affaires spatiales et les organisations pertinentes.

Au nom de la Thaïlande, je tiens à remercier une fois de plus le Bureau des affaires spatiales et les États membres du COPUOS d'avoir appuyé cette exposition et de l'avoir visitée. La Thaïlande participe également à l'exposition qui a lieu actuellement pour célébrer 50 ans de réalisations

spatiales dans la Rotonde au cours de la présente session. Vu les retombées croissantes liées aux activités spatiales, la Thaïlande coopère avec la communauté internationale pour promouvoir les stratégies de développement économique et social. Ce sont des activités qui incluent le développement de technologies satellitaires, l'observation de la Terre, en mettant l'accent sur la prévention et l'atténuation et la gestion des catastrophes et également l'éducation aux affaires spatiales.

Dans le domaine de la technologie spatiale, THEOS le premier système d'observation thaï avec la capacité d'explorer et de surveiller les ressources naturelles doit être lancé en octobre de cette année. Le développement d'infrastructures terrestres pour le contrôle par satellite, la réception de données et le traitement des données se trouvent dans la phase préparatoire finale. Des activités de promotion incluent des projets pilotes pour différentes applications et programmes de diffusion des acquis. Le satellite fournira des images dans la région du pratiquement infrarouge et visible du spectre électromagnétique avec des instruments de caméras panchromatiques BAN et une résolution de 2 mètres et une résolution de 15 mètres multispectrale. Ce sont des images qui peuvent être utilisées dans l'agriculture, la planification urbaine, les ressources hydrauliques, la sylviculture et la cartographie.

Dans le domaine de l'observation terrestre, la Thaïlande utilise des données satellitaires venant de systèmes radars et optiques dont les applications de sylviculture, les images satellitaires couvrant la couche de forêt de l'ensemble du pays ont été fournies à chaque gouverneur de province de la Thaïlande pour évaluer les changements intervenant dans les dimensions des forêts.

Dans le domaine de l'atténuation des catastrophes, le Centre thaïlandais en coopération avec le PNUD et l'UNESCO, réalise un projet pour réduire le risque du tsunami en formant des enseignants qui formeront leurs étudiants et leur remettront un petit manuel de lutte contre le tsunami. En outre, le Centre a coopéré avec le NOA et le *[??]*, c'est un centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est pour établir un système, le premier en son genre, dans l'Océan indien pour surveiller l'activité sismique au niveau de la mer pour évaluer des vagues qui auraient un potentiel de tsunami. Les images ainsi acquises dans le cadre du satellite ALLOS et le satellite THEOS futur contribueront à renforcer notre capacité d'acquisition de données dans le cadre des catastrophes.

Avec le lancement de THEOS en octobre 2007, la Thaïlande jouera un nouveau rôle comme fournisseur de données compte tenu d'un certain nombre d'applications destinées à la Thaïlande et à d'autres pays intéressés. Nous l'espérons THEOS sera un outil complémentaire pour surveiller et atténuer les catastrophes naturelles et ce à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les données dérivées des satellites, pour ce qui est de cartes thématiques, topographie, utilisation des terres, couverture des terres, forêts, infrastructures, populations, etc., la Thaïlande par le biais du GISTA a compilé les couches de données dans une base de données géospatiale basée sur la toile, intitulée DIGITAL-THAILAND. Cet ensemble de données a été repris dans le cadre du logiciel WORLD WIND de la NASA et ceci a été distribué sous forme de DVD à des fins pédagogiques, et ceci a suscité un écho très favorable.

Dans le domaine de l'éducation aux questions spatiales et dans le cadre de la sensibilisation, l'Institut de développement des connaissances spatiales a été établi en 2005 dans le contexte de l'Agence du développement de la technologie spatiale pour s'occuper de la mise en valeur des ressources humaines dans la télédétection et les applications. Depuis lors, plus de 20 cours de formation de courte durée ont été réalisés chaque année en Thaïlande.

En outre, le Ministre de la formation et de la communication, en coopération avec l'Institut de technologie de la *[??]* ont organisé une séance de formation des formateurs tous les ans depuis 2005. Le cours contient des matières comme la technologie spatiale, le droit spatial et l'ingénierie de systèmes satellitaires pour les enseignants et les étudiants en Thaïlande.

Dans le domaine de la coopération internationale, la Thaïlande poursuit sa coopération avec les organisations internationales et différents pays. La Thaïlande est un membre actif du COPUOS et participe aux activités du groupe d'observation de la Terre GEO dans le cadre du programme d'application de la CESAP pour le développement durable, participe au forum *[??]*, au Centre des sciences spatiales et d'éducation en Asie-Pacifique, CSSTAP, et Sous-Comité de l'ASEAN pour les applications spatiales, et le projet Sentinel-Asie lancé par le Japon.

En ce qui concerne le projet Sentinel-Asie, la deuxième réunion de l'équipe de projet conjoint pour l'établissement du système de soutien en matière de gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique s'est tenue les 27 et 28 juin 2006 en Thaïlande. Nous avons également participé à un certain nombre de manifestations dans le cadre de l'APSCO, à savoir une organisation lancée par la Chine.

Monsieur le Président, en ce qui concerne les activités de coopération future, la Thaïlande s'associera à la CESAP et au Bureau des affaires spatiales de l'ONU dans l'organisation d'une réunion régionale concernant la grippe aviaire pathogène et sa surveillance et l'alerte précoce en Asie. La réunion se tiendra à Bangkok du 1er au 3 août 2007.

Monsieur le Président, en ce qui concerne la coopération bilatérale, nous continuons à coopérer activement avec la France, le Japon, la Chine, l'Inde, les États-Unis, la Russie, le Canada, la Malaisie, le Viet Nam. Récemment le Ministre thaï des sciences et de la technologie de concert avec l'Université *[??]* de Chine, a établi le Centre international de géoinformatique, le GISTA a développé une coopération avec l'Agence spatiale suédoise et l'Institut de recherche aérospatiale de Corée.

En plus des activités ci-dessus, la Thaïlande a organisé la Conférence internationale de la technologie spatiale et géoinformatique 2006, en parallèle à la Conférence nationale sur la cartographie et la géoinformatique 2006 du 5 au 8 novembre 2006 à Patia. En vue de célébrer le 60ème anniversaire de Sa Majesté le Roi Bhumibol et de son accession au trône. La conférence a accueilli plus de 300 participants venant de différentes agences nationales et internationales et a promu un échange de connaissances et d'expériences.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, la Thaïlande a coopéré avec les pays voisins, à savoir le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Viet Nam dans des projets et ateliers liés au SIG et à la télédétection.

Monsieur le Président, la Thaïlande appuie pleinement le Sous-Comité juridique qui souhaite développer un cadre juridique international pour réglementer les activités spatiales pour garantir que ceci sera utilisé pour utiliser l'espace dans l'intérêt de l'humanité. Notre délégation auprès du Sous-Comité juridique s'est félicitée des travaux du groupe de travail sur la pratique des États et organisations internationales pour ce qui est de l'immatriculation des objets spatiaux. Le groupe de travail a abouti à des recommandations tangibles.

Merci pour votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Ariyapruchya pour votre déclaration, votre intervention. Comme nous le savons, la Thaïlande est membre du Comité depuis deux ans maintenant, et nous avons le plaisir de voir une participation très active de la part des représentants de votre pays. Je profite de cette occasion aussi pour vous souhaiter mes meilleurs vœux de succès pour le lancement et les premiers mois d'opération de THEOS à partir du mois d'octobre.

Je vais maintenant donner la parole à la représentante de la Fédération de Russie, Mme Olga Mozolina.

Mme O. MOZOLINA (Fédération de Russie) *[interprétation du russe]*: Monsieur le Président, d'abord au nom de la délégation de la Russie, je voudrais vous souhaiter une grande réussite dans votre direction des travaux. Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier les membres du Secrétariat et plus particulièrement M. Sergio Camacho pour son travail dans le cadre du développement de la coopération internationale.

Monsieur le Président, hier et aujourd'hui, de nombreuses délégations ont parlé du fait que cette année la session du COPUOS coïncide avec diverses célébrations commémoratives, le cinquantième anniversaire notamment du lancement du premier satellite artificiel et le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur du premier Traité sur l'espace et le plus important.

En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a noté dans sa résolution que le lancement en 1957 de SPOUTNIK avait ouvert la voie à l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, une nouvelle ère avait alors commencé dans l'histoire de l'humanité, c'était l'ère de l'exploration de l'espace. Suite à cela de nouvelles possibilités ont été offertes à l'humanité, les communications par satellite, l'utilisation de satellites pour examiner la surface de la planète, pour la prospection, pour les réactions face aux catastrophes et en même temps, il y a un problème concret qui s'est posé. Quelles sont les règles qui devraient régir les activités humaines dans l'espace extra-atmosphérique? La Fédération de Russie a toujours été en faveur d'un dialogue sur toutes ces questions, sur toutes les questions touchant à la coopération internationale dans le domaine de l'espace extra-atmosphérique. L'expérience montre qu'il est nécessaire de coordonner les actions des États et des organisations internationales pour essayer de trouver des solutions aux problèmes qui se posent, par exemple les débris anthropogéniques. Il se trouve que même aujourd'hui, on risque encore de voir l'espace se transformer en un lieu où se déroulera une course aux armements, ce qui peut avoir des retombées très néfastes sur la coopération.

Nous pensons que l'une des tâches les plus importantes auxquelles est confrontée la communauté internationale est de faire en sorte que l'espace soit réservé à des utilisations pacifiques et il faut que l'on puisse ainsi faire face aux principaux problèmes qui se posent en matière de

sécurité internationale liés à l'espace. Il faut également bien considérer que l'on examine les questions spatiales à diverses tribunes, mais des questions comme les communications sont examinées à divers endroits et il faut par exemple veiller à ce qu'une certaine uniformité se fasse jour dans ces différentes tribunes, par exemple à Genève où l'on parle du désarmement et de l'interdiction du déploiement d'armes dans l'espace. Ce sont là des questions très importantes. Il est important de veiller à ce que l'espace soit réservé à des fins pacifiques. À cet égard, il est bon de noter que la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution sur les mesures de confiance en matière d'activités spatiales.

Monsieur le Président, le rôle du Comité et le travail de réglementation régissant les activités spatiales créent un nouveau domaine juridique, le droit de l'espace, et c'est là quelque chose de très important dont on ne saurait d'ailleurs contester l'importance. Le rôle joué par le Comité ne prendra que de plus en plus d'ampleur à l'avenir. Il faut souligner également la création de la plateforme SPIDER. Le Comité sur les systèmes de navigation par satellite qui a été créé à la suite de la Conférence UNISPACE III peut également donner un nouvel élan au développement de la coopération entre les différents fournisseurs et utilisateurs de services satellitaires. Les discussions qui ont eu lieu au sein de ce Comité démontrent qu'il y a des lacunes qui existent encore et le développement de nouvelles technologies, la rationalisation des activités spatiales, tout cela nécessite que l'on continue de renforcer la base juridique dans le domaine de l'espace.

Avec l'appui de nombreux membres du Comité, nous avons pu montrer qu'il est important d'essayer de parler d'une convention unique régissant le droit spatial et une telle convention devrait être fondée sur les principes existants et les règles du droit spatial actuel et cela permettrait d'examiner tous les aspects des activités spatiales et les liens qui existent entre eux. Cela nous permettrait d'obtenir un texte très équilibré reflétant les intérêts de tous les participants et tous les types d'activités spatiales.

Monsieur le Président, à notre avis l'importance du travail réalisé par le Comité se voit dans les résultats qui ont été atteints par le Sous-Comité scientifique et technique dans le cadre de l'application de ses recherches sur les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. La délégation de la Russie est également très heureuse du travail réalisé par ce Sous-Comité scientifique et technique et par l'enthousiasme qu'ont manifesté les délégations relativement à l'adoption des principes directeurs concernant la réduction des débris spatiaux et nous voudrions également insister sur les discussions importantes qui ont eu lieu lors de la dernière session du Sous-Comité des affaires juridiques en ce qui concerne notamment les questions touchant l'enregistrement des objets spatiaux. Il y a également la question de l'application des différents traités concernant l'espace et il y a ce qui a été proposé par l'Ukraine et le Kazakhstan relativement à l'évolution future du droit de l'espace.

Tout cela montre bien que la communauté internationale s'intéresse de très près à tout ce qui concerne le droit spatial international et c'est un intérêt même qui va croissant. Nous voudrions maintenant vous présenter un message vidéo du directeur de l'Agence spatiale russe.

[partie non traduite] la station spatiale et ce travail intéresse le Japon, les États-Unis, la Russie, le Canada et l'Agence spatiale européenne. Depuis le tout début de l'ère spatiale, les États-Unis ont accordé une grande importance à l'élaboration et au renforcement de la coopération internationale dans le domaine des activités spatiales. Du fond de mon cœur, je voudrais vous féliciter à l'occasion de cette session qui s'accompagne de temps de commémoration importants. Je vous souhaite une grande réussite dans ce travail très noble qui est le vôtre.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Mme Mozolina pour son intervention et je lui prie aussi de transmettre au Directeur de l'Agence spatiale russe les remerciements du Comité pour le message vidéo qu'il nous a transmis. Évidemment, cela a une signification particulière en ce cinquantième anniversaire du lancement de SPOUTNIK-1. Le Directeur de l'Agence spatiale a rappelé les nombreux programmes de coopération internationale initiés par votre pays et je dois dire que je peux personnellement en témoigner puisque j'ai été amené à y participer à de nombreuses reprises et à apprécier la qualité du climat de coopération qui pouvait se développer entre les spécialistes français et les spécialistes russes pendant toute cette période.

Je vais maintenant, si vous le voulez bien, à l'Ambassadeur Shigeki Sumi, représentant du Japon.

M. S. SUMI (Japon) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au nom de la délégation du Japon, j'ai l'honneur de prendre la parole devant cette cinquantième session du Comité et je voudrais également exprimer notre reconnaissance à M. Brachet, à M. Both et à M. Tiendrébéogo, respectivement Président, vice-Président et deuxième vice-Président du Comité. Je

voudrais également rendre hommage à M. Sergio Camacho Lara, Directeur du Bureau des affaires spatiales, et à ses excellents collaborateurs.

Monsieur le Président, l'objectif le plus important des activités spatiales du Japon a été de créer une société sûre et prospère. En outre, le Japon a fait de nombreux efforts pour approfondir la connaissance scientifique de l'espace et de la planète Terre en se lançant dans de nombreuses activités spatiales. Au cours de l'année écoulée, différents événements marquants ont eu lieu dans ce domaine au Japon. Je voudrais profiter de cette occasion pour vous citer quelques exemples de ce type d'activités.

Commençons par le fait que 2006 s'est avérée être une année remarquable pour le Japon qui a pu lancer six fusées H2A et MV. Et nous sommes tout particulièrement fiers du résultat positif des lancements de H2A qui ont renforcé nos progrès au plan de la technologie spatiale. Le Japon continuera de chercher à réaliser des lancements couronnés de succès et à améliorer la fiabilité de notre technologie nationale en matière de véhicules de lancement.

Pour ce qui est de la science spatiale, le satellite d'astronomie SUZAKU et le satellite astronomique à infrarouge AKARI et le satellite d'observation solaire INODE ont été salués dans le monde entier pour les excellents résultats qu'ils ont donnés. Nous pensons que les données fournies par ces satellites seront très utiles dans le domaine de l'astronomie et du XXI^{ème} siècle.

D'ici un an, le Japon a l'intention de lancer deux satellites et 2007 pourra être définie comme étant l'année du début de l'exploration de la Lune, et cet été le Japon lancera un satellite qui sera mis en orbite autour de la Lune SELENE. C'est l'une des principales missions d'exploration de la Lune depuis le programme Apollo. Avec cette mission SELENE les experts japonais pourront collecter des données très précieuses qui nous permettront de mieux comprendre l'origine et l'histoire de la Lune. Nous aimerions pouvoir partager ces connaissances avec les universitaires et chercheurs du monde entier.

Une autre chose qui nous intéresse, c'est le lancement du satellite de démonstration et d'essai d'ingénierie interréseau à bande large WINGS au début de 2008. Ce satellite sera particulièrement utile pour les utilisateurs d'Internet de la région Asie-Pacifique car il offrira des capacités importantes en matière de communication à haute vitesse et il s'agit là d'une importante démonstration technique des moyens pouvant permettre de parvenir à mettre en place une société ubiquite.

Le Japon assure également la promotion du programme de la Station spatiale internationale en collaboration avec les États-Unis, l'Agence spatiale européenne, le Canada et la Russie. La principale manifestation liée au module expérimental japonais KIBO et qui doit être lancée en mars 2009 par la navette spatiale américaine. Nous espérons que KIBO sera utilisé très largement par la communauté internationale et qu'il apportera beaucoup sur le plan scientifique.

Il y a également trois astronautes japonais qui seront passagers de la navette spatiale dont l'un travaillera dans la Station spatiale internationale à l'occasion d'une mission de longue durée. Ils contribueront à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique et à l'amélioration qui peut en résulter pour la qualité de notre vie.

Monsieur le Président, le Japon est également actif dans différents domaines liés à la coopération internationale. C'est par exemple le cas de notre promotion du projet Sentinel-Asie, système qui utilise des données satellitaires pour appuyer la gestion des catastrophes dans la région Asie-Pacifique et qui a été lancé par le Forum de l'Agence régionale de l'Asie-Pacifique. Ce réseau permet le partage en ligne d'informations sur les catastrophes, par exemple les images satellitaires, et notamment en ce qui concerne la région asiatique où diverses catastrophes naturelles ont eu lieu récemment. Ce projet est appuyé par les agences spatiales membres de l'APRSAS et les institutions de prévention des catastrophes de l'Asie. À l'heure actuelle, trois équipes conjointes de projet ont tenu leurs réunions au Viet Nam, en Thaïlande et à Singapour. La quatrième réunion de cette équipe conjointe de projet aura lieu cet automne.

Nous avons contribué au développement de la technologie spatiale afin de créer une société à l'abri du danger grâce au projet Sentinel-Asie qui a commencé ses activités en octobre dernier et qui a fourni des données d'observation sur les zones frappées par des catastrophes aux membres de Sentinel-Asie. Cette activité a contribué à la prise de conscience rapide quant à l'apparition de catastrophes. Après le lancement du projet, JAXA a réalisé des observations d'urgence en utilisant le satellite d'observation terrestre avancée DAÏCHI, qui a pu observer ainsi le glissement de terrain autour du volcan Mayan dans les Philippines, les inondations qui ont eu lieu à Djakarta, le tremblement de terre qui a touché l'Indonésie, et les inondations et tremblements de terre qui ont frappé les Îles Salomon. Les données ont pu ensuite être diffusées par le réseau Sentinel-Asie en collaboration avec les agences spécialisées appropriées.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de vous parler d'activités qui sont réalisées par JAXA lors de la présente session et de vous parler également de la contribution à la surveillance des catastrophes réalisée par l'entremise du projet Sentinel-Asie. Notre objectif étant par là d'assurer un échange d'information sur les catastrophes dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique.

Le Japon participe depuis longtemps au Forum des agences spatiales régionales Asie-Pacifique, l'APRSAS et en décembre dernier, la troisième session APRSAS-13 qui était organisée conjointement par le Ministre de la recherche et technologies de l'Indonésie et l'Institut national d'aéronautique et d'espace et notre pays, a eu lieu en Indonésie. Y ont participé plus de 150 personnes représentant 55 entités de 18 pays ainsi que huit organisations internationales. Grâce à ceux qui ont présenté les exposés et qui ont participé à des débats très actifs en plénière, y compris la publication du rapport d'étape sur le projet Sentinel-Asie, et les discussions qui ont eu lieu dans les séances de groupes de travail sur l'observation terrestre, les communications, les applications satellitaires, l'éducation à la sensibilisation à l'espace et la Station spatiale internationale. Tous les participants au Forum ont adopté les sept recommandations APRSAS-13 y compris le renforcement des activités liées au projet Sentinel-Asie. En novembre aura lieu la quatorzième session de l'APRSAS à Bangalore en Inde sous le parrainage de l'Organisation de recherche spatiale indienne.

Monsieur le Président, le Japon continue de contribuer de façon importante à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III en coopération avec d'autres pays, nous contribuerons certainement à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III de la Déclaration de Vienne et les propositions de l'équipe d'action. En outre, le Japon voudrait dire qu'il a le plus grand respect pour les lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux qui ont été adoptées lors de la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique en février. Le Japon a contribué à l'élaboration de ces lignes directrices et JAXA a joué un rôle important lors de la 24ème session du Comité de coordination sur les débris spatiaux qui a eu lieu en avril. JAXA est en train d'élaborer sa propre norme en matière de réduction des débris spatiaux et s'occupe très activement de cette question. Nous avons l'intention de poursuivre nos efforts à l'avenir et nous demandons à toutes les parties qui utilisent les technologies spatiales de suivre de près ces directives.

Monsieur le Président, nous regrettons les expériences spatiales qui ont été réalisées en janvier et nous sommes contre toute initiative qui pourrait compromettre la sécurité de la planète.

Monsieur le Président, l'année 2007 marque le début de l'Année héliophysique internationale. Le Japon voudrait participer activement au programme de cette année particulière pour faciliter l'étude du système solaire et de la Terre. Pour notre part, le 3ème Atelier Nations Unies/Agence spatiale européenne/NASA sur la science spatiale fondamentale et l'Année héliophysique internationale 2007, nous aurons un atelier qui aura lieu à ce sujet à Tokyo du 18 au 22 de ce mois. Cet atelier devrait lancer des débats très actifs, non seulement relativement aux activités liées aux études de base sur l'héliosphère et l'espace interplanétaire et l'atmosphère terrestre ainsi que la magnétosphère, mais il devrait également favoriser la sensibilisation relativement à la science spatiale dans les pays en développement.

Pour appuyer le développement de la science spatiale, le Japon a contribué à la mise en place d'installations astronomiques modernes tels que les télescopes optiques astronomiques et les planétariums éducatifs destinés aux pays en développement et ce par l'entremise d'aides publiques au développement. Cela fait 20 ans que nous nous consacrons à de telles activités. Le Japon continuera d'appuyer l'éducation spatiale en collaboration avec des organismes spécialisés afin de venir en aide de ce point de vue là aux pays en développement. Le Japon pense qu'il peut apporter une contribution importante à la prospérité mondiale en participant aux activités et coopératives internationales orientées dans une perspective à long terme. C'est avec cela présent à l'esprit que le Japon voudrait manifester son respect pour les efforts engagés par les Nations Unies pour assurer un développement durable et pour permettre une utilisation future positive de l'espace extra-atmosphérique et nous avons l'intention, de concert avec les membres du Comité et les observateurs, nous avons l'intention de promouvoir la coopération internationale afin que l'ensemble de l'humanité puisse profiter des avantages qui résulteront de l'exploration spatiale.

Enfin, nous voudrions exprimer notre plus grand respect à M. Camacho Lara pour la grande contribution qu'il a faite au Comité, au Bureau des affaires spatiales et à la société internationale notamment en ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'espace. Le Japon a été très heureux de collaborer avec M. Camacho Lara et nous voudrions rendre hommage à la grande contribution qu'il a faite au Comité notamment pour ce qui a trait à l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Merci beaucoup pour votre attention.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Sumi pour votre intervention au nom du Japon et je pense que nous pouvons nous joindre aussi aux remerciements que vous avez adressés au Directeur du Bureau des affaires spatiales. Comme une mission importante aura lieu vers la Lune, que le Japon doit lancer cet été, je vous adresse aussi les meilleurs vœux du Comité pour le succès, le grand succès de la mission SELENE.

Je vais maintenant passer la parole au distingué délégué du Canada, M. Andrew Shore.

M. A. SHORE (Canada) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Le Canada est très heureux de participer à cette importante session, quand nous parlons ici des nombreuses réussites obtenues au cours des 50 dernières années, nous pouvons nous tourner également vers un avenir très prometteur.

Nous voudrions vous remercier, Monsieur le Président, pour la façon très active dont vous menez nos travaux et nous serons heureux de voir comment on peut contribuer à l'application de vos recommandations. Le Canada sera d'ailleurs heureux de contribuer à une réforme éventuelle du Comité. Nous voudrions nous joindre à ceux qui ont déjà chaleureusement félicité M. Camacho et lui ont souhaité un avenir bien rempli. Le Canada se félicite du travail très important qui a été réalisé par les Sous-Comités juridique et scientifique et technique et appuie le suivi et l'application de la recommandation, et vu les créations de débris spatiaux très importantes ces derniers mois alors que cela pourrait souvent être évité, nous pensons que les directives sur la réduction des débris spatiaux sont aujourd'hui plus importantes que jamais et c'est pourquoi nous espérons qu'elles pourront bientôt être adoptées et que l'on pourra avoir une résolution qui sera adoptée aux Nations Unies à ce sujet et que ces directives seront ensuite pleinement appliquées.

Le Canada se félicite que la Bolivie et la Suisse aient décidé de se joindre au Comité et nous espérons pouvoir travailler en étroite collaboration avec ces pays.

[l'orateur poursuit en français]: Monsieur le Président, cette année le Canada est heureux de présenter aux États membres du Comité, une revue de ses activités spatiales. Un des moments les plus stimulants aura été sans doute la participation de l'astronaute canadien Steve MacLean à l'ambitieuse mission de la Navette spatiale Atlantis en septembre 2006, pour poursuivre les activités d'assemblage de la Station spatiale internationale. D'importantes réalisations ont été accomplies lors des sorties extravéhiculaires et lors des manœuvres du bras robotique Canada-M2 et de sa base mobile. Une première depuis l'espace. Le lancement du robot DEFRE, le manipulateur multifonctionnel spécialisé est prévu pour la fin de l'année, qui sera intégré au Canada-M2.

Dans le domaine des sciences spatiales, le Canada souhaite rapporter quelques-unes des réalisations suivantes: en physique et astronomie, le lancement réussi du satellite de la NASA dans le cadre de la mission *[??]*, permettra au Canada d'être davantage à l'affût des aurores boréales dans la toundra. Avec 16 observatoires terrestres répartis sur son territoire, le Canada joue un rôle déterminant dans la mission. Le volet canadien soutenu par l'Agence spatiale et dirigé par l'Université de Cadbury permettra de coordonner les efforts de cinq universités et deux ministères ou agences gouvernementales canadiens.

Toujours dans l'astronomie, le Canada est heureux de présenter son apport au télescope spatial *[??]*. Le Canada contribuera de façon significative à la mise au point d'éléments essentiels du télescope sur les détecteurs de guidage de précision et la caméra à filtre accordable. En exploration spatiale, l'Agence spatiale canadienne a remis à la NASA en avril dernier, la contribution à la mission martienne FINEX. Il s'agit d'une station météorologique appelée MET qui sera intégrée à l'atterrisseur FINEX dont le lancement est prévu pour le 3 août 2007.

Le programme *[??]* sous l'auspice de l'initiative européenne Global managering for the environment and security a permis à l'organisation *[??]* d'assurer le rôle de gestionnaire de programme auprès d'un réseau de 82 partenaires de 14 pays. Le programme se réalise dans le cadre de l'entente de coopération Canada/ESA.

Au cours de l'année 2006-2007, le Canada a poursuivi le développement des phases initiales de la mission RADARSAT Constellation. La mission profitera tant au Canada qu'à d'autres pays puisqu'elle offrira la possibilité de fournir en temps voulu des données plus complètes que celles disponibles actuellement. Le Canada pourra aussi améliorer ses capacités de repérage des glaces dans ses eaux navigables, et renforcer ainsi la sécurité de la navigation dans les grands lacs sur la voie maritime du Saint Laurent et le long des côtes canadiennes. La Constellation appuiera en outre, la contribution du Canada à la gestion des catastrophes et aux opérations du sauvetage à l'échelle de la planète en décelant les développements d'hydrocarbures, en effectuant un suivi des inondations, des glissements de terrain et des éruptions volcaniques, en contribuant à la lutte contre les incendies de forêts et en renseignant sur l'évolution des régions touchées par des catastrophes dans le monde entier.

Parlant de gestion des catastrophes, faisant partie des toutes premières agences spatiales à se joindre à la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures", l'Agence spatiale canadienne continue de mettre à disposition des images de RADARSAT-1 pour les communautés dans le besoin, par exemple lors des inondations et glissements de terrains survenus en Argentine en mars dernier, du cyclone à Madagascar également en mars, des glaces de mer de la côte Est du Canada qui ont retenu plus de 100 navires prisonniers des glaces en avril.

Le Canada félicite l'administration nationale de la Chine pour son adhésion récente à la Charte. Nous saluons aussi les efforts déployés par des entreprises commerciales américaines qui se sont jointes à *[??]* pour apporter leur soutien à la Charte internationale.

Monsieur le Président, l'année courante est également fort stimulante pour le Canada, particulièrement au cours des mois d'août et septembre. L'assemblage de la Station spatiale internationale se poursuivra avec la Mission STF-118 dont le lancement est prévu au début du mois d'août. Encore une fois, les éléments robotiques et les capteurs canadiens joueront un rôle de premier plan puisqu'ils seront mis à profit pour assurer le succès de la mission et la sécurité de la navette spatiale et de son équipage. Au cours du même mois, l'atterrisseur martien FINEX emportera dans l'espace la Station météorologique canadienne décrite précédemment. Les derniers préparatifs du satellite RADARSAT-2 vont bon train et est prévu d'un lancement au mois de septembre 2007.

Monsieur le Président, nous désirons indiquer que le Canada est heureux d'avoir participé aux travaux qui ont permis de proposer la stratégie mondiale d'exploration.

Partant du constat que l'exploration spatiale durable est un défi qu'aucune nation ne peut entreprendre seule, l'Agence spatiale canadienne et 13 autres agences spatiales ont élaboré cette stratégie tant nécessaire à assurer les mécanismes de coordination internationale à participation volontaire et non contraignante.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Merci, M. Shore pour votre présentation très complète. Je souhaiterais aussi vous adresser les meilleurs vœux du Comité pour le succès des missions qui sont prévues cette année, la participation bien sûr d'un astronaute canadien à la Mission STF-118 au mois d'août, l'instrument MET qui sera embarqué sur l'atterrisseur martien FENIX, et enfin bien sûr, le lancement de RADARSAT-2 qui est prévu au mois de septembre.

Si vous le voulez bien, nous allons maintenant donner la parole à la délégation de la Malaisie et je donne la parole à Mme Mazlan Othman.

Mme M. OTHMAN (Malaisie) *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'entrée de jeu, ma délégation tient à vous dire le grand plaisir qu'elle ressent à vous voir présider nos travaux. Nous sommes convaincus que sous votre houlette éclairée nos travaux parviendront à bon port, dans le contexte de cette session historique. Nous félicitons MM. Both et Tiendrebeogo à l'occasion de leur élection. Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage aux contributions du Directeur du Bureau des affaires spatiales, M. Camacho. Le Dr Camacho est un pilier de connaissances et de sagesse depuis 17 ans. M. Camacho est une personnalité engagée et comme j'ai eu le privilège de coopérer avec lui pendant trois années, je sais que c'est quelqu'un qui se sacrifie à la tâche. Le COPUOS a profité de ses contributions. Je souhaite un franc succès à M. Camacho lorsqu'il prendra sa retraite de l'ONU et je suis sûr que nous le verrons dans d'autres situations et un autre contexte à l'ONU ou ailleurs.

Depuis notre dernier rapport au Comité en 2006, un certain nombre d'événements importants sont intervenus. Le 6 octobre 2006, le Premier Ministre de la Malaisie a inauguré le Centre spatial de la Malaisie à Bangtin qui est équipé de trois systèmes de repérage terrestre. C'est un centre qui sera utilisé pour les programmes spatiaux nationaux et garantit une compatibilité maximum en matière de communication, tout ceci pour faciliter les espoirs de collaboration sur le plan international. Ce centre sera lié à la Station terrestre de télédétection à Temerlo. La Station terrestre de Makresse sera la première station pour recevoir les données de RADARSAT et sera le centre de dissémination principal pour les images. L'Agence spatiale nationale développe un certain nombre de mesures pour les activités de test, d'intégration et d'assemblage du satellite au centre spatial de Malaisie et ceci permettra un développement complet de la technologie spatiale en Malaisie.

Après le lancement réussi du FALCON-1, notre deuxième satellite de télédétection RAKSAT avec une résolution à terre de 2,5 mètres devrait être lancé à la fin de 2007. Le développement de l'adaptateur de charge utile FALCON-1 évolue selon l'échéancier. Il s'agit de développer ce concept pour encourager la prolifération de petits satellites et nous pensons que c'est un vecteur de créativité et d'innovation. Il est malheureux que de telles possibilités soient rares et deviennent de plus

en plus rares malheureusement. Le troisième satellite de communication du pays, MEARSAT-3 a été lancé avec succès en décembre 2006. Le satellite a subi les derniers tests et devrait être pleinement opérationnel dans les meilleurs délais.

Sur le plan de l'éducation, la Malaisie a accueilli l'École internationale des jeunes astronomes avec l'Union internationale astronomique du 5 au 24 mars 2007. Quarante jeunes astronautes ont suivi un cours de trois semaines. Il s'agissait de se concentrer sur les liens Terre-Soleil eu égard à l'année 2007, à savoir l'Année héliophysique internationale.

En ce qui concerne la coopération internationale, la Malaisie participe au Forum Asie-Pacifique. Dans ce contexte, nous avons l'intention de prendre une part active au programme Sentinel-Asie qui est un système de soutien en matière de gestion des catastrophes. Nous appuyons également l'initiative APSCO. La Malaisie deviendra membre officiellement lorsque certaines questions concernant la qualité de membre de notre pays seront pleinement réglées.

La Malaisie accueillera la réunion de la CESAP du 18 au 23 octobre 2007 consacrée au développement durable. Au niveau ministériel, un dialogue se tiendra sur la gestion des catastrophes et nous accueillerons le Symposium spatial des cinquante années à venir au cours de cette même conférence. Dans le cadre du Symposium spatial, nous réalisons une activité destinée aux jeunes et le résultat de l'atelier intitulé "Les jeunes pour l'espace", ce résultat sera utilisé pour alimenter le Symposium spatial.

Ma délégation reste attachée à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et coopèrera avec cet auguste organe pour garantir que la philosophie de l'espace soit maintenue et défendue à l'avenir. Nous ferons d'autres interventions compte tenu des points suivants de l'ordre du jour dans les jours qui viennent.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Mme Othman pour sa présentation au nom de la délégation de la Malaisie et bien sûr, j'en profite pour lui adresser les félicitations du Comité pour le progrès constant des activités spatiales sous sa direction en Malaisie, et pour lui adresser évidemment nos meilleurs vœux pour le succès du lancement et les premières semaines d'activités du satellite RADARSAT à la fin de l'année 2007.

Je vous propose maintenant d'écouter la déclaration de la délégation du Venezuela. Je donne la parole à M. Roberto Carlos Becerra.

M. R. C. BECERRA (Venezuela) *[interprétation de l'espagnol]*: Merci de me donner la parole. Monsieur le Président, je vous remercie ainsi que le Bureau et vous pouvez dès à présent compter sur notre participation et je remercie M. Camacho pour son aide et sa coopération. En 2003, grâce à Sergio Camacho, nous avons compté sur la participation de deux experts dans le cadre d'une réunion qui s'est tenue à Caracas. En 2004, M. Camacho a œuvré de façon à garantir la participation d'un expert de l'Amérique latine aux travaux du COPUOS. Merci M. Camacho pour votre aide et un franc succès pour votre avenir.

Le Venezuela a exécuté des activités dans le cadre de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique pour obtenir des outils efficaces pour la prise de décisions. Nous célébrons le premier anniversaire du Centre spatial du Venezuela. Il s'agit d'une entité publique visant à concevoir, coordonner et exécuter la politique spatiale du pays. Dans ce laps de temps très bref, nous avons installé une plateforme satellitaire pour interconnecter les réseaux de télécommunications dans le contexte du nouveau modèle de l'économie sociale.

Ensuite, nous avons amélioré l'infrastructure physique et sociale du pays par la promotion de projets qui appuient la prise de décisions sur le plan agricole, de la santé, de l'environnement, de la planification urbaine, de l'aménagement urbain et gestion des risques. Dans ce contexte, il s'agit de mener à bien deux projets de portée régionale: le programme VENUSTA-1, système satellitaire Simon Bolivar et le Centre vénézuélien de télédétection.

Pour ce qui est du programme VENUSTA-1, il s'agit d'obtenir une plateforme technologique pour ce qui est des télécommunications gérant le trafic des télécommunications des organismes de l'État pour transmettre les signaux de radio et de télévision de façon à atteindre les régions les plus éloignées de l'Amérique du Sud et des Caraïbes. Il s'agit également d'améliorer l'accès à Internet et il s'agit de consolider le programme social du gouvernement national.

Tout ceci a permis d'articuler les entités nationales disposant de compétences dans le domaine spatial. Tout ceci pour également mettre en œuvre des activités de mise en valeur des ressources humaines pour ce qui est du fonctionnement du satellite Simon Bolivar. Il s'agit également de mentionner la construction du satellite Simon Bolivar, ceci est réalisé compte tenu de l'échéancier qui a été prévu à cette fin.

Par ailleurs, le Centre de télédétection se concentre sur l'utilisation optimale des ressources technologiques à savoir les images satellitaires. Il s'agit également de mettre en œuvre un certain

nombre d'activités de saisie d'images satellitaires qui seront distribuées gratuitement au niveau de l'administration publique, au niveau des universités, instituts d'enseignement supérieur. En outre, dans le cadre de ces initiatives, le Centre spatial en coordination avec le Ministère de l'éducation, élabore un plan de formation visant les professeurs du primaire et du secondaire dans le cadre de la géographie et des sciences pour utiliser les images satellitaires dans le cadre des activités de télééducation. Il s'agit de mentionner que le programme VENUSAT-1 ainsi que le Centre de télédétection visent à mettre en valeur les ressources humaines. Il s'agit d'utiliser au mieux la technologie spatiale comme outil de prise de décision.

Dans ce même ordre d'idée, il convient de signaler la rencontre internationale intitulée "Échange d'expériences sur le plan spatial" qui a eu lieu à Caracas en novembre 2006 avec la participation de l'Argentine, de la Chine, de Cuba, du Brésil et de l'Iran. L'Assemblée nationale du pays a approuvé en première lecture la loi portant création de l'Agence spatiale du Venezuela qui remplace le Centre spatial actuel. Il convient de mentionner que ceci a été possible grâce à la coopération internationale et à la politique d'intégration encouragées par le Gouvernement du Venezuela en vue de renforcer un régime multipolaire. Nous avons la région de l'Amérique du Sud et des Caraïbes qui se transforme en un pôle d'équilibre se fondant sur un régime de justice sociale.

Nous avons signé des accords avec la Chine, l'Inde, l'Uruguay, la Fédération de Russie, la République de l'Argentine, le Brésil en vue de développer des projets technologiques conjoints sur le plan des communications et de l'observation physique du territoire. Nous rendons hommage à l'Équateur qui a organisé la Cinquième Conférence spatiale des Amériques qui s'est tenue du 25 au 28 juillet 2006 et nous remercions le Guatemala qui accueillera la prochaine conférence.

Je tiens à signaler que nous voulons approfondir la démocratie, la solidarité et la paix internationale dans nos relations. Nous souhaitons renforcer les liens avec les actions internationales et nous sommes en faveur d'une utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans l'intérêt des nations du monde. Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Becerra pour son intervention au nom du Venezuela et je me réjouis de constater que l'Agence spatiale du Venezuela a été approuvée et va se mettre en place très rapidement, prenant la suite du Centre spatial du Venezuela actuel.

Je vous propose maintenant que nous entendions l'intervention de la déléguée de l'Afrique du Sud. Je donne donc la parole à Mme Nomfuneko Majaja.

Mme N. MAJAJA (Afrique du Sud) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. La délégation de l'Afrique du Sud est heureuse de vous voir présider la cinquantième session du COPUOS. Au cours de cette année qui marque le cinquantième anniversaire de l'ère spatiale et le quarantième anniversaire du Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes convaincus que des progrès importants seront réalisés au cours de la présente session du Comité sous votre direction. Nous remercions M. Camacho, Directeur du Bureau des affaires spatiales ainsi que son équipe pour leurs préparatifs excellents comme à l'accoutumée de la session qui permettra de voir que les systèmes spatiaux sont devenus un élément crucial du développement et du bien-être humains. Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage au Dr Camacho Lara qui nous a inspirés à la têt du Bureau des affaires spatiales.

Depuis la dernière session du Comité, il y a eu un certain nombre de développements en Afrique du Sud liés à l'ère spatiale, que je tiens à mentionner avant d'aborder les points spécifiques de l'ordre du jour. Le 26 juillet 2006, le Cabinet de l'Afrique du Sud a pris la décision d'établir une agence spatiale de l'Afrique du Sud qui est un vecteur institutionnel de coordination et de mise en œuvre des programmes de technologie spatiale. Cette nouvelle agence est établie sous les auspices du Ministère des sciences et de la technologie et mènera des activités à long terme en ce qui concerne les activités spatiales. Ce sont des activités qui seront étroitement coordonnées avec le Conseil des affaires spatiales et d'autres parties prenantes de l'Afrique du Sud.

En décembre 2006, les travaux de construction concernant le premier satellite national de l'Afrique du Sud ont été achevés. Le SUMBIDALA de 80 kg générera des images satellitaires avec une distance de 6,5 mètres en six bandes spectrales. SUMBADILA aura une variété de charge utile expérimentale secondaire pour mener des expériences dans la physique spatiale, la mécanique et la radiocommunication. Le satellite disposera également d'un service de messages. SUMBADILA devrait être lancé à la fin de cette année.

Début 2007, un prototype de 15 mètres de diamètre pour le télescope *[??]* a été édifié. Il fait l'objet de tests télescopes et un projet technologique développé pour tenir une solution bon marché pour ce qu'on appelle le *[??]*. C'est un projet pour lequel l'Afrique du Sud a été retenue

comme site d'accueil. Ce prototype est la base d'une antenne dans la province du Cape en Afrique du Sud. En 2006, le projet de ce télescope a été étoffé pour inclure davantage d'antennes et une plus grande fréquence. Le projet a attiré un nombre croissant de partenaires internationaux.

Pour ce qui est des travaux du Comité, je tiens à souligner l'importance accordée par l'Afrique du Sud sur la coopération internationale pour ce qui est de l'obtention des objectifs du Millénaire en matière de développement. Nous sommes attachés à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III pour une utilisation plus efficace de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

Pour ce qui est des points 5 et 6, à savoir "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques" et "L'application d'UNISPACE III", nous pensons que la promotion de la coopération régionale et interrégionale donne la possibilité de cette utilisation pacifique. À cet égard, nous attendons la possibilité d'accueillir la deuxième Conférence pour ce qui est du développement durable à Pretoria du 26 au 29 août 2007. C'est une conférence qui, entre autres, examinera le rôle de la technique spatiale dans les programmes de développement de l'Afrique. Il s'agit de savoir quel est le rôle de l'Union africaine de façon à promouvoir les activités spatiales à l'échelle mondiale. On examinera également les activités de renforcement des capacités et également la gestion des catastrophes et l'on examinera également la plateforme de l'ONU, SPIDER.

Monsieur le Président, l'Afrique du Sud attache une grande importance à la coopération bilatérale et nous avons signé un accord de coopération bilatérale avec la Fédération de Russie en décembre 2006. Nous pensons que la collaboration entre les États se livrant à des activités spatiales et des nations spatiales émergentes, nous pensons que cette coopération est essentielle. Dans le contexte africain ceci a été prouvé par le lancement réussi de NICOMSAT-1. Il s'agit d'un projet conjoint avec la Chine et nous félicitons sincèrement le Nigeria à l'occasion de cette prouesse.

En ce qui concerne le point 10 de l'ordre du jour, "Espace et société", nous pensons qu'il faut renforcer l'éducation aux sciences spatiales. Ceci est fondamental vu le rôle fondamental joué par la technologie spatiale dans nos vies quotidiennes. L'occasion du cinquantième anniversaire de l'âge spatial est une opportunité spéciale pour sensibiliser au rôle de l'espace dans la société moderne.

L'année 2009 marquera le 400ème anniversaire de la première utilisation du télescope astronomique par Galileo. Cette année devrait être déclarée l'année internationale de l'astronomie. L'objectif consiste à stimuler un intérêt mondial notamment au niveau des jeunes en ce qui concerne l'astronomie et les sciences. L'année internationale de l'astronomie permettra de mieux faire comprendre l'astronomie qui est une ressource pour toutes les nations. À ce jour, l'Assemblée générale n'a pas encore proclamé 2009 comme étant l'année internationale de l'astronomie mais notre délégation s'associe aux autres délégations qui sont en faveur de cette initiative.

En ce qui concerne le point 12 de l'ordre du jour, la coopération internationale en vue de promouvoir l'utilisation de données géospatiales, de source spatiale pour le développement durable, ma délégation est heureuse de vous dire qu'en 2006, l'Afrique du Sud a continué à contribuer aux travaux du groupe sur l'observation terrestre et nous accueillerons la plénière et les réunions ministérielles du GEO dans la ville du Cape du 28 au 30 novembre 2007.

Monsieur le Président, les 50 premières années de l'ère spatiale ont vécu des moments importants dans l'arène spatiale mondiale. L'espace fait partie intégrante de notre vie quotidienne et un nombre croissant d'États prennent une part active à l'exploration spatiale. Les 50 années à venir connaîtront également des moments cruciaux et nous verrons qu'il y aura davantage d'utilisation de l'espace. Nous pensons que le cinquantième anniversaire de l'ère spatiale est un moment nous incitant à réfléchir au niveau du COPUOS quant à son rôle et ses activités futurs et je pense que le point 13 nous permettra de nous appesantir sur cette question.

Nous remercions le Président de nous saisir d'un document de discussion excellent concernant les activités et le rôle futurs du COPUOS et nous attendons avec impatience un échange de vues fructueux à cet égard.

Je souhaiterais vous livrer certaines idées quant au rôle et aux activités futures du COPUOS. Il est indéniable qu'actuellement il y a une fracture spatiale entre les États se livrant à des activités spatiales avancées qui peuvent profiter pleinement des avancées techniques spatiales à des fins pacifiques, et les autres États qui ne le peuvent pas. Vu le rôle et les activités futurs du COPUOS, nous suggérons que le Comité examine les voies et moyens de façon à combler cette fracture spatiale, notamment lorsqu'il s'agit de renforcer la capacité pour une participation plus efficace pour ce qui est des activités du COPUOS et de ses Sous-Comités. L'on pourrait également créer davantage de

possibilités pour des interactions entre les sessions entre tous les États membres et le Bureau des affaires spatiales, et l'on pourrait également au niveau des deux Sous-Comités essayer d'identifier les voies et moyens où des initiatives de renforcement des capacités s'avéreraient utiles.

Le Comité pourrait également faciliter la participation par tous les États intéressés aux initiatives d'exploration spatiale à l'échelle mondiale, même si ce n'est qu'un niveau très modeste. Aujourd'hui, une grande partie de la discussion en matière d'exploration spatiale est une discussion qui intervient au niveau des États qui se livrent à ces activités et qui indiquent le cap à suivre. Le COPUOS est un forum où des nations se livrant à des activités spatiales et les autres se réunissent régulièrement de façon à intéresser tous les pays à ces initiatives d'exploration spatiale à l'échelle mondiale. Je pense que ceci pourrait être réalisé par l'établissement d'une équipe d'action pour examiner la question et mettre des recommandations spécifiques pour faciliter la participation des pays en développement aux initiatives d'exploration spatiale en ce sens. Cette suggestion de notre délégation pense aux progrès réguliers réalisés par *[??]* en ce qui concerne les géocroiseurs qui examinent cette question qui intéresse toutes les nations mais où seuls un nombre limité de pays avec des capacités technologiques ont un impact suffisant. À cet égard, le COPUOS pourrait jouer un rôle important de façon à ce que toutes les parties intéressées puissent participer à cette entreprise. Ceci devrait se faire à un niveau praticable pour les pays qui ont des moyens très modestes et même les pays qui n'ont que des moyens très modestes pourraient participer à cette exploration. L'exploration spatiale ne serait plus le pré carré d'un certain nombre de nations avancées. Ceci pourrait également promouvoir des activités pédagogiques pour renforcer les capacités en vue d'utiliser des technologies spatiales à des fins pratiques.

Avant de terminer, je tiens à vous dire que je m'attends à un examen très fructueux des différents points à l'ordre du jour et je tiens à vous assurer de notre pleine coopération pour garantir le succès de la présente session. Merci, Monsieur le Président, merci pour votre aimable attention.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Mme Majaja pour son intervention qui nous montre que son pays l'Afrique du Sud a un niveau d'activité tout à fait remarquable. Cette année en particulier, l'Afrique du Sud verra le lancement de son satellite SUMBADILA, et bien sûr nous adressons nos meilleurs vœux pour le succès de ce satellite et de ses premières opérations. Je crois aussi que vous allez recevoir la réunion de la 2ème Conférence de Space science and technology for sustainable development à Pretoria à la fin du mois d'août, qui abordera en particulier les applications de l'espace, donc nous souhaitons meilleur succès pour cette conférence. Enfin, l'Afrique du Sud recevra à la fin du mois de novembre la réunion plénière du GEO et la réunion ministérielle du GEO, c'est la première fois qu'elle se tiendra dans un pays un petit peu moins avancé que les autres, je n'ose pas trop utiliser le terme de pays en développement pour l'Afrique du Sud parce que c'est un pays qui a un bon degré de civilisation, mais en tout cas nous vous adressons nos encouragements pour le succès de cette réunion du GEO et de la réunion ministérielle qui suivra immédiatement.

Je voudrais maintenant, si vous le voulez bien, donner la parole à notre distingué délégué représentant du Royaume-Uni, M. Richard Tremayne-Smith.

M. R. J. TREMAYNE-SMITH (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. C'est un plaisir de vous voir présider cette cinquantième réunion du Comité. Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier le Bureau des affaires spatiales et plus particulièrement son Directeur pour le travail nécessaire à la préparation de cette réunion et de l'exposition qui l'accompagne. Nous souhaitons bonne chance à M. Camacho quand il va entamer une nouvelle phase de son éminente carrière.

Le Royaume-Uni est bien conscient du fait qu'il y a des éléments conjoints entre ce qui se fait ici et ce qui se fait à la Conférence sur le désarmement à Genève pour ce qui est de la prévention des utilisations non pacifiques de l'espace. Il est important d'avoir une collaboration étroite entre ces deux organes, ça serait positif pour l'ensemble de l'humanité. Je voudrais vous donner un exemple, celui des débris spatiaux. C'est quelque chose qui intéresse de très près le Comité et le Sous-Comité mais il s'agit pour eux d'une question technique et pour le Comité du désarmement c'est une mesure de confiance.

Alors Monsieur le Président, nous allons parler des détails du document de travail préparé au sujet du point 13 de l'ordre du jour, mais je voudrais déjà faire quelques commentaires initiaux. Ma délégation est d'avis que toutes les questions soulevées peuvent être examinées par le Comité et son Sous-Comité en temps voulu et sans avoir besoin de ressources supplémentaires ou de financements supplémentaires de la part du système des Nations Unies. Et sur les huit éléments mentionnés, une activité initiale basée sur les décisions suggérées est acceptable. Pour les points a), b), c), e), f), g) et h), même si les décisions relatives aux divers modes d'activités pourraient

s'étaler sur une période pouvant atteindre jusqu'à trois ans. Je pense toutefois qu'il serait essentiel que l'on ait une réponse initiale présentée par tous ceux qui sont associés potentiellement à l'élaboration des points devant être disponibles en 2008, afin que l'on puisse examiner ce qu'il en est des progrès réalisés relativement à chacune de ces questions. Ma délégation a déjà proposé de jouer un rôle à cet égard.

Pour ce qui est du point d), la viabilité à long terme des activités spatiales, ma délégation juge qu'il s'agit là d'un domaine très important à étudier et c'est également un domaine très complexe et tel que décidé il inclura des activités qui couvriront de nombreuses années à venir. C'est pourquoi nous pensons qu'en 2008 nous pourrions examiner la décision suggérée comme n'étant qu'un élément du sujet que représente dans son ensemble la viabilité à long terme. Avant l'examen de la question de la viabilité à long terme des activités spatiales en 2008, nous devrions demander que les délégations intéressées nous présentent des rapports qui pourront permettre au groupe de travail de s'informer davantage au sujet de cette question. Je crois qu'une délégation travaille déjà sur la question d'une feuille de route à ce sujet et nous avons le rapport de l'IAA sur la gestion du trafic spatial qui est déjà disponible, et en collaboration avec d'autres, ma délégation pourra présenter un document sur la nécessité d'étendre l'examen de l'environnement spatial au-delà de l'orbite terrestre. Et si nous sommes prêts à examiner les questions de viabilité des activités spatiales qui sont déjà menacées par la question des débris, nous devons aller voir ce qui se passe au-delà de cette orbite terrestre le plus rapidement possible pour couvrir notamment la question des effets orbitaux des nouvelles particules ou des processus de radiation. Nous connaissons bien ces questions déjà mais il faut que nous puissions profiter de ces connaissances pour en étendre les applications au-delà de l'orbite terrestre.

Monsieur le Président, en ce qui concerne le Rapport du Sous-Comité scientifique et technique, je voudrais dire que ma délégation appuie la décision qui a été prise au sujet des lignes directrices sur la réduction des débris. Si le Comité est d'accord, nous voudrions ajouter notre appui pour ce qui a trait à l'obtention de la présentation d'une résolution autonome sur les débris à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous sommes également heureux du travail réalisé et de la collaboration qui s'instaure entre le Comité, ses Sous-Comités et l'AIEA et nous sommes tout particulièrement heureux des progrès réalisés en ce qui concerne le Sous-Comité des affaires juridiques et la possibilité d'avoir ce projet de résolution qui sera présenté à l'Assemblée générale.

Monsieur le Président, le Royaume-Uni est très inquiet des débris qui peuvent résulter de l'explosion réalisée dans l'espace par la Chine et nous regrettons le fait qu'il n'y ait pas eu de consultation internationale auparavant. Le Royaume-Uni et bien d'autres pays dépendant de plus en plus de l'utilisation de l'espace pour la réalisation de toutes sortes d'activités et nous voulons que tous les pays veillent à assurer l'accès à l'espace dans les meilleures conditions pour tous. Nous avons fait part de nos préoccupations directement à la Chine dans le cadre de la Conférence sur le désarmement.

Monsieur le Président, ma délégation est heureuse des progrès réalisés en ce qui concerne le Programme SPIDER et nous serons heureux de participer au renforcement des activités et de la coordination à cet égard.

La délégation du Royaume-Uni offre son appui à la demande présentée par la Suisse relativement à son adhésion au Comité.

Enfin, Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'ai pris connaissance du rapport du Bureau des affaires spatiales relativement aux activités liées à la Semaine spatiale mondiale et nous sommes heureux de ce qui a été dit par le représentant du Bangladesh ce matin. Je voudrais également encourager toutes les délégations à profiter au mieux des possibilités qui sont de participer aux activités prévues à l'occasion de la cinquantième année de l'ère spatiale, notamment en ce qui concerne la Semaine spatiale qui aura lieu en octobre.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Tremayne-Smith pour son intervention au nom du Royaume-Uni et je le remercie en particulier pour les premières considérations qu'il nous a communiquées sur le point 13 de l'ordre du jour que nous aborderons la semaine prochaine concernant les activités futures du Comité.

Si vous le voulez bien, nous allons maintenant donner la parole à notre distingué délégué de la Pologne, M. Piotr Wolanski.

M. P. WOLANSKI (Pologne) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter ainsi que les deux vice-présidents à l'occasion de leur élection à leur poste, et je pense que l'expérience de Gérard Brachet contribuera à la réussite de cette séance. Je voudrais féliciter également Sergio Camacho et toute l'équipe du Bureau des affaires spatiales pour

leur travail remarquable, travail que tous apprécient beaucoup.

Cette année tout le monde célèbre le cinquantième anniversaire de l'ère spatiale et en Pologne nous avons des activités également prévues à cet égard. De nombreuses manifestations, divers séminaires, conférences, ateliers de vulgarisation relativement aux applications de la technologie spatiale, ont déjà eu lieu et continueront d'être organisés jusqu'à la fin de l'année. Du 21 au 24 juin, nous aurons les Journées de l'espace qui sont organisées à Varsovie par l'Agence spatiale polonaise. À cette occasion, il y aura des séminaires, des débats publics avec la participation de politiciens, de chercheurs et autres, il y aura des expositions, des démonstrations de différents aspects de la technologie spatiale. Tout cela aura lieu à ce moment-là. Il y aura notamment une démonstration qui portera sur une journée sans espace et on montrera ce qu'il en serait de notre vie quotidienne actuelle si nous n'avions pas la possibilité de tirer bénéfice directement ou indirectement des applications spatiales. Il y aura notamment une conférence qui aura lieu à l'Université de Varsovie, l'Université technologique de Varsovie au mois d'octobre de cette année. Durant cette conférence, les représentants de la NASA, de l'Agence spatiale européenne, de l'Agence spatiale russe et autres, parleront de tout ce qui s'est fait en matière d'exploration spatiale au cours des 50 dernières années et parleront également des perspectives d'avenir. Une partie de la conférence sera accessible aux jeunes, aux étudiants, aux universitaires. Les jeunes présenteront la façon dont ils envisagent les 50 prochaines années d'exploration spatiale et il y aura des étudiants du monde entier qui ont été invités à présenter leurs idées à cette conférence.

Les chercheurs polonais sont actifs dans le cadre de diverses missions spatiales réalisées en collaboration avec diverses institutions, l'Agence spatiale européenne, la Russie, d'autres encore, et nous sommes également associés à l'élaboration d'un spectromètre radio qui doit pouvoir examiner les différents types d'émissions naturelles ou artificielles dans l'espace. Nous avons un spectromètre à rayons X qui doit pouvoir mesurer aussi différents phénomènes. Nous avons un Centre de l'Académie polonaise des sciences qui réalise également des expériences de pointe et on pourra mettre au point des instruments de mesure qui dépasseront les capacités des instruments dont nous disposons à l'heure actuelle. Les instruments que nous sommes en train de mettre au point en collaboration avec la Tchécoslovaquie et l'Italie pourront être lancés cette année.

La Pologne est également active dans le cadre du projet GALILEO. Ce projet a des activités qui mettent l'accent sur l'appui à la recherche dans le secteur commercial pour ce qui est de l'élaboration des applications de GALILEO et on peut ainsi favoriser la mise au point d'une politique nationale liée à l'utilisation des services de GALILEO. Le Centre de recherches spatiales de l'Académie polonaise des sciences accueille également la Station EGNOTRIMS et est associée au prototype de fournisseurs de services de GALILEO qui se fait en collaboration avec différents autres laboratoires temporels de l'Europe. Nous sommes associés activement à l'utilisation des images satellitaires à des fins agricoles ou autres. Nous avons l'utilisation de la technologie spatiale dans le domaine de la météo par exemple, qui se fait de façon quotidienne.

Cette année, en Pologne, il y a des ateliers, des séminaires, des conférences qui ont été organisés par différentes institutions associées aux activités spatiales et il y a une contribution importante qui a été faite à cet égard par le Centre de recherche spatiale polonais.

La sensibilisation à l'espace prend de plus en plus d'ampleur en Pologne. On a notamment des programmes d'éducation spéciaux qui sont dispensés dans les écoles, on a un programme spécial sur l'éducation spatiale qui est offert à l'Université technologique de Varsovie et à d'autres universités, et des étudiants de l'Université de Varsovie participent activement aux programmes satellites des étudiants notamment le Programme LUNARSA, la Mission d'imagerie correspondante, et puis le Programme du satellite d'essai PW-SAT.

Le 27 avril de cette année, la Pologne a enfin conclu avec l'Agence spatiale européenne un accord de coopération et s'est jointe à la République tchèque, à la Hongrie et à la Roumanie. Notre gouvernement a également reconnu une importance de la recherche spatiale en en faisant un des sujets prioritaires en matière de recherche pour la Pologne. Nous avons différentes activités que nous réalisons en collaboration l'Agence spatiale européenne et les institutions de différents autres pays.

Enfin, je voudrais mentionner que la délégation de la Pologne appuie chaleureusement la demande d'adhésion au Comité présentée par la Suisse et nous pensons que durant la présente session le document concernant les débris spatiaux devrait être mis au point et adopté.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Piotr Wolanski pour son intervention au nom de la Pologne. Pour les délégations qui n'étaient pas

présentes à la réunion du Sous-Comité scientifique et technique, je vous rappelle que notre distingué collègue de la Pologne a amené avec lui un groupe d'étudiants de Pologne, ce qui leur a permis de faire connaissance avec les travaux du Comité et je voudrais le féliciter spécialement pour cette initiative. Je crois que c'est aussi une bonne nouvelle que vous nous annoncez en nous disant que la Pologne a signé l'Accord de coopération avec l'ESA pour lui permettre de participer au programme pour les European cooperative States et ceci est aussi une évolution très positive pour la participation de la Pologne aux activités spatiales en Europe.

Je vais maintenant donner la parole, si vous le voulez bien, à notre distinguée collègue représentant l'Allemagne, Mme Kirsten Schick.

Mme K. SCHICK (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. 2007 marque l'anniversaire de trois événements majeurs. Il y a 50 ans le lancement du premier satellite artificiel, SPOUTNIK-1, peu après la création par les Nations Unies du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qu'on appelle donc le CUPEA et qui tient cette année sa cinquantième session, et puis il y a 40 ans est entré en vigueur le Traité sur l'espace.

L'Allemagne célèbre ces événements à deux endroits, ici à Vienne nous participons à l'exposition des Nations Unies sur 50 ans d'activités spatiales, exposition qui a été ouverte hier, et au siège des Nations Unies à New York, l'Allemagne présente son exposition Mars qui avait déjà été présentée il y a un an dans la Rotonde du bâtiment ici à l'occasion de la quarante-neuvième session du Comité.

L'exploration de l'espace n'est pas seulement importante par elle-même, mais elle contribue également à mieux connaître notre propre planète et la question du développement durable revêt de plus en plus d'importance. Il faut élaborer des stratégies mondiales en ce qui concerne la recherche sur les climats, en ce qui concerne également la prévention et la gestion des catastrophes. L'utilisation de la technologie spatiale et plus particulièrement des données satellitaires devient de plus en plus pertinente. Dans ce domaine, l'Allemagne possède une importante expérience scientifique et bien connue pas seulement par les experts à cet égard. Nous espérons que cela pourrait se confirmer par le lancement de TERASAR-X, lancement qui devrait avoir lieu le 15 juin.

À notre avis, il est important d'associer et d'intéresser les jeunes à la technologie spatiale et à l'espace en général. À partir de la fin du mois de juillet, nous allons organiser un *[inaudible]* spatial qui s'adresse à tous les jeunes intéressés. Il est appuyé par des experts de différentes agences spatiales européennes, de différentes entreprises également, et on peut citer à cet égard l'Agence spatiale européenne ainsi que la DLR.

Monsieur le Président, l'Allemagne appuie la coopération internationale en ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'espace et durant la présidence allemande de l'Union européenne, toutes les principales parties prenantes, l'Agence spatiale européenne, l'Union européenne, les États membres se sont entendus sur des objectifs communs, des priorités communes et sur un plan de mise en œuvre des activités prévues. Cette politique spatiale européenne présente pour la première fois un cadre de référence politique commun concernant les activités spatiales de l'Europe. On y prévoit de renforcer la coordination des activités et programmes, et dans ce cadre, l'Europe élaborera également une stratégie commune en ce qui concerne ses relations spatiales internationales, notamment pour ce qui est du programme de surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité.

Nous sommes également heureux que la Suisse, membre depuis le tout début de l'Agence spatiale européenne, ait demandé à devenir membre de plein droit du Comité.

Monsieur le Président, nous sommes très heureux que l'Assemblée générale en décembre 2006 ait décidé par consensus de mettre en place le Programme SPIDER et que des progrès importants aient été réalisés durant la réunion du Conseil scientifique et technique spatial en février de cette année. Nous ferons des commentaires au sujet du Programme SPIDER lorsque nous interviendrons au sujet du point 7 de l'ordre du jour.

Il y a d'autres sujets à l'ordre du jour de la présente session qui nous intéressent tout particulièrement et nous interviendrons le moment venu, là aussi.

Nous serons heureux que puissent être adoptés les lignes directrices sur la réduction des débris spatiaux tels qu'elles ont été préparées par le Sous-Comité scientifique et technique et nous appuyons également la procédure dont est convenu le Sous-Comité juridique en ce qui concerne la préparation d'une résolution sur la pratique des États et des organisations internationales relativement à l'enregistrement des objets spatiaux et nous espérons que l'on pourra adopter une résolution à cet égard.

Monsieur le Président, nous sommes convaincus que cette cinquantième session du

Comité sera couronnée de succès grâce aux efforts que vous pourrez y consacrer en tant que Président et comme cela a été le cas déjà l'année dernière.

Je voudrais maintenant m'adresser directement à Sergio Camacho Lara et lui dire combien nous lui sommes reconnaissants, combien nous le respectons pour le travail remarquable qu'il réalise depuis cinq ans à la tête du Bureau des affaires spatiales. Vous avez contribué de façon déterminante à assurer l'efficacité du travail du Comité. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Mme Schick pour son intervention au nom de l'Allemagne et je note tout d'abord que nous devons lui adresser nos meilleurs vœux pour le lancement de TERASAR qui est prévu pour la semaine prochaine, peut-être pendant la réunion du Comité, et je pense que vous serez bien contente lorsqu'il sera en orbite puisqu'il attend depuis plusieurs mois déjà qu'un lanceur soit prêt à le lancer. Je voudrais aussi au passage rendre hommage à l'action très déterminée de la Présidente allemande de l'Union européenne qui a permis l'adoption de la résolution sur la politique spatiale européenne lors du Conseil espace qui s'est tenu le 22 mai, donc très très récemment. Je voudrais aussi adresser les remerciements du Comité à notre ami Kai-Uwe Schrogl qui a présidé le groupe de travail sur les questions de l'enregistrement et de l'immatriculation que nous serons amenés à examiner un peu plus tard dans le cadre du compte-rendu du Sous-Comité juridique. Donc, merci Kai-Uwe pour cet excellent travail.

Je vous propose maintenant que nous passions la parole à notre distingué délégué de la Hongrie qui est en même temps mon premier vice-président, Elöd Both.

M. E. BOTH (Hongrie) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter et vous dire combien nous sommes heureux de vous voir présider à nouveau le Comité. Je suis convaincu que sous votre présidence, nous pourrons avancer beaucoup dans le cadre de nos travaux pendant cette importante session.

Monsieur le Président, comme d'autres délégations l'ont déjà fait, je voudrais profiter de cette occasion pour dire au nom de ma délégation et en mon nom personnel, combien nous avons de gratitude envers M. Camacho qui a consacré la plus grande partie de sa carrière aux activités du Bureau des affaires spatiales notamment au cours des cinq dernières années lorsqu'il a dirigé de façon excellente les activités de ce Bureau.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, il s'agit d'une année très importante que nous vivons maintenant. Il y a en effet plusieurs anniversaires importants que nous célébrons et en particulier les deux qui seront célébrés à l'occasion de la Semaine spatiale mondiale. Nous sommes heureux que le Comité célèbre également ces dates. Ma délégation profite de cette occasion pour remercier et féliciter le personnel du Bureau des affaires spatiales pour l'organisation de la superbe exposition que l'on peut admirer dans la Rotonde.

Je suis heureux également que soit lancée officiellement l'Année héliophysique internationale ce qui a été fait durant la session du Sous-Comité scientifique et technique. Nous sommes très heureux de la contribution de tous ceux qui ont consacré les efforts nécessaires à la réussite de cette célébration. Ma délégation espère que cette Année héliophysique internationale fera mieux connaître les activités spatiales au sein de la société. Le Comité devra examiner ce type d'activités de près et faire en sorte qu'elles puissent être organisées d'une façon aussi coordonnée que possible au plan international. À cet égard, nous nous félicitons de ce qui a été fait par l'Association de la Semaine spatiale mondiale et nous espérons que ces différentes manifestations permettront de mieux faire connaître la nature et l'importance des activités spatiales.

La Hongrie participe également aux célébrations qui ont lieu et nous avons préparé différentes manifestations spéciales. La Société astronautique hongroise pour sa part a lancé un concours national sur les questions spatiales qui s'adresse aux élèves des écoles secondaires.

Ma délégation a pris note lors de la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique de la candidature de la Suisse et ma délégation appuie pleinement cette candidature et sera heureuse de voir la Suisse devenir membre du Comité.

La Hongrie se félicite des progrès importants qui ont été atteints en ce qui concerne la question des sources d'énergie nucléaire dans l'espace et la Hongrie a délégué un expert au groupe conjoint d'experts visant à préparer le cadre de sécurité sur les applications de l'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique.

La Hongrie est très heureuse que suite à UNISPACE III, les agences spatiales européennes et française aient mis en route la Charte internationale sur l'espace et les grandes catastrophes. Notre délégation est heureuse également que le mois dernier l'administration spatiale nationale de la Chine soit devenue la dixième agence membre de cette charte. La Hongrie se félicite également du fait qu'après les consultations préliminaires y compris celles qui ont eu lieu durant la récente session du Sous-Comité scientifique et technique, le Comité ait décidé de

réfléchir à son avenir à long terme. Le résultat des discussions qui ont eu lieu à ce sujet devrait montrer quelles devraient être les principales caractéristiques du travail que nous devrons réaliser à l'avenir au cours des années, voire des décennies à venir.

Ma délégation pense que le Comité devrait jouer un rôle proactif et que ses sessions devraient être une tribune devant laquelle on discuterait de différents aspects stratégiques et prospectifs des activités spatiales.

Je voudrais maintenant vous parler de certains des éléments importants caractéristiques de notre programme spatial national, mais auparavant je voudrais attirer votre attention sur la dernière édition de notre rapport biennal qui présente nos activités de façon détaillée. Cette brochure sera distribuée dans cette salle pendant la présente session.

Les activités spatiales de notre pays sont coordonnées par le Bureau hongrois de l'espace qui est une des unités du Ministère de l'environnement et de l'eau. La Hongrie participe aux activités du Conseil spatial européen. Nous nous félicitons du fait que très récemment cet organisme a adopté la politique spatiale européenne afin d'harmoniser les activités spatiales européennes et de fournir une base solide en vue de la mise en place d'un programme spatial européen.

En matière de coopération internationale, nous accordons la priorité à celle qui nous permet de collaborer avec l'Agence spatiale européenne. La Hongrie est un État coopératif relativement à cette agence. L'application de l'Accord PEX se fait dans de bonnes conditions et on a déjà pu obtenir différentes réussites importantes. Dans le cadre de PEX, les chercheurs et ingénieurs hongrois ont pu déjà conclure 40 contrats dans différents domaines d'activités. Ma délégation voudrait féliciter les délégations de la Roumanie et de la Pologne à l'occasion de l'adhésion de leur pays au Programme PEX.

Nous sommes heureux que pour renforcer la coopération entre les quatre États coopératifs, l'Agence spatiale européenne ait récemment créé ce Comité PEX. Toutefois, pour nous ce qui est le plus important c'est le fait que la Hongrie ait officiellement fait savoir à l'Agence spatiale européenne que notre pays voudrait adhérer à la convention correspondante et les négociations ont commencé le mois dernier et nous espérons qu'elles pourront porter fruit dans des délais raisonnables.

Il y a quelques mois, un citoyen américain né en Hongrie a réalisé le vol spatial privé le plus long réalisé jusqu'à maintenant. Étant donné qu'il est né en Hongrie et qu'il se présente lui-même comme Hongrois, il est devenu le deuxième voyageur spatial de notre pays. En collaboration avec le Bureau spatial de la Hongrie et l'Agence spatiale russe, il a utilisé le système de dosimètre PILED durant son voyage spatial qui permettait de mesurer certaines quantités de radiations. Il a également contribué à la mise au point d'une carte très précise du milieu de radiation dans la station spatiale.

Nos chercheurs et ingénieurs ont participé également à différentes autres missions spatiales, notamment dans le cadre de la mission scientifique russe KOMPAS-2. Les étudiants hongrois participent également à la préparation d'un satellite d'étudiants européens sous le parrainage de l'Agence spatiale européenne. Nos scientifiques continuent également à participer à la Mission Rosetta de l'Agence spatiale européenne. À l'avenir ils participeront également à la Mission BEPI-COLOMBO qui s'intéressera à Mercure et ce en collaboration avec l'Agence spatiale européenne et le Japon.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Elöd Both pour son intervention au nom de la délégation de la Hongrie et je note au passage que la Hongrie est devenue un membre très actif du club européen qui participe aux programmes de l'ESA, pour l'instant à travers le Programme PEX et bientôt peut-être en tant que membre à part entière de l'ESA.

Je vais maintenant si vous le voulez bien, donner la parole à notre collègue distingué représentant du Nigeria, M. Akinyede.

M. J.O. AKINYEDE (Nigeria) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. La délégation du Nigeria est heureuse de vous voir présider les travaux de notre Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique notamment à l'occasion de cette session importante qui célèbre le cinquantième anniversaire de l'exploration spatiale. Nous vous félicitons ainsi que les membres du Bureau pour votre diligence en ce qui concerne les préparatifs de la célébration de ces 50 dernières années. Nous saluons les anciens présidents du COPUOS et des Sous-Comités pour leur courage, efforts et succès au moment de piloter les affaires du Comité. Nous saluons la totalité de l'équipe de l'espace du Bureau des affaires spatiales sous la direction éclairée de M. Camacho et nous célébrons leurs prédécesseurs qui ont réalisé un travail remarquable. Nous saisissons cette occasion pour saluer M. Camacho et le féliciter à l'occasion des travaux qu'il a réalisés au nom du Bureau des affaires spatiales et nous lui souhaitons un franc succès dans ses activités futures.

Ma délégation est heureuse de noter les progrès remarquables réalisés par le COPUOS et par les Sous-Comités scientifique et technique et juridique en établissant des régimes juridiques internationaux régissant les activités extra-atmosphériques et améliorant les possibilités données aux pays en développement à bénéficier de formation par le biais du programme de l'ONU sur les applications spatiales. Ceci donne la possibilité aux États en développement de participer aux activités du Comité et d'optimiser les avantages fournis par le développement de la science spatiale.

Le Comité a organisé la Troisième Conférence de l'ONU sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique UNISPACE III qui a adopté à l'unanimité la Déclaration de Vienne pour promouvoir les frontières du savoir par le biais de l'exploration spatiale pour le développement de l'humanité. Par cette stratégie de mise en œuvre unique, le Comité a permis de faire profiter les pays en développement des avantages découlant des recommandations d'UNISPACE III. Nous sommes contents de ce que nous aurons réalisé eu égard au document qui a été présenté par notre Président et je rends hommage au Président du Nigeria, nous rendons hommage à ces personnalités et reviendrons à *[inaudible]* le moment venu.

[Note: Transcription très difficile car la voix de l'orateur couvre celle de l'interprète].

Nous réfléchissons aux réalisations collectives et individuelles ces 50 dernières années et dans ce contexte, je tiens à vous assurer de la pleine coopération de ma délégation pour ce qui est de toutes les activités dans le cadre de la présente session.

Depuis que le Nigeria a adhéré à ce Comité en 1973, ce pays a enregistré des réalisations modestes dans la mise en œuvre de son programme spatial, notamment au cours des dix années écoulées, notamment avec le lancement d'un microsatellite d'observation terrestre NIGERIA-SAT-1 en basse orbite terrestre en septembre 2003. Le satellite a permis de fournir 300 000 images à la communauté des usagers. Les programmes donnent de bons résultats au Nigeria notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la gestion de l'environnement et des ressources, la gestion des catastrophes, la démocratie, la planification urbaine et des transports et le paludisme.

Le 13 mai 2007, le Nigeria a consolidé son succès en lançant le premier satellite de communication NICOMSAT-1 en orbite géostationnaire. Le satellite qui a été déployé avec succès à 42° Est a produit des signaux le 29 mai 2007 à l'occasion de la transmission de la prestation de serment du nouveau président élu du Nigeria. On a estimé que le satellite fournira des emplois à plus de 150 000 africains y compris des ressortissants du Nigeria et permettra de faire des économies de l'ordre de 95 millions de dollars en services de télécommunications et vente de bandes passantes. Le satellite qui a été construit avec *[inaudible]*. Il s'agit d'optimiser l'utilisation de NICOMSAT-1 et ce faisant l'Agence spatiale nationale a établi une société satellitaire de communication pour promouvoir un partenariat public/privé pour garantir des investissements.

De même, *[inaudible]* a lancé des projets pilotes de communications satellitaires dans le domaine de la télémédecine et de la télééducation en collaboration avec le Ministère fédéral de la santé et de l'éducation. Le projet pilote de télémédecine donne la possibilité de procéder à un diagnostic des patients en temps réel par le biais des installations de télécommunications fournies par l'Association terrestre NICOMSAT-1. Deux CHU du Nigeria et six centres médicaux ainsi qu'une unité mobile participent à ce projet.

Le projet en cours *[inaudible]* permettra l'évaluation des besoins dans le contexte des services de télémédecine, *[inaudible]* des spécialistes, consultations de patients, surveillance des patients à distance et enseignement médical au Nigeria. Le NASDA lance un projet de télééducation en coopération avec l'Université du Nigeria pour relier 12 centres d'apprentissage situés à l'échelle du pays avec un centre administratif. Le Nigeria a signé un certain nombre de projets pour ce qui est de la conception du lancement d'un satellite d'observation terrestre avec le Royaume-Uni.

Le projet NIGERIA-SAT-2 inclut l'acquisition de connaissances concernant les sous-systèmes et la gestion de stations terrestres pour un satellite multibande et multirésolution. NIGERIA-SAT-2 qui doit être lancé en 2009 est prévu pour une durée utile de sept années et transportera des charges utiles d'imageurs multispectrales et panchromatiques pour garantir la continuité de l'acquisition par NIGERIA-SAT-1 notamment pour ce qui est de la gestion des catastrophes, deux systèmes NIGERIA-SAT-2 transporteront une charge utile à résolution multispectrale de 32 mètres.

Monsieur le Président, la mise en œuvre systématique du programme spatiale par la NASDA est une preuve de l'engagement du Nigeria face au caractère durable de son programme spatial. Le Nigeria est conscient de l'importance de la technologie satellitaire pour tenir compte d'un certain nombre de questions ayant trait à

l'environnement économique des communications. Le peuple nigérien estime qu'il s'agit là d'un investissement dans les satellites de communication. Ceci est perçu comme un atout pour renforcer les stratégies de développement du Gouvernement et également pour atteindre les objectifs de l'ONU.

Le Nigeria souhaite développer et lancer une constellation de satellites de gestion de l'environnement. Ceci est dû à un effort réalisé conjointement avec l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Kenya et le Nigeria. Ceci se fonde sur une mise en commun des connaissances en utilisant les capacités et le potentiel africains. Les pays participants ont signé une déclaration d'intention pour ce qui est de cette initiative. Les pays qui collaborent ont examiné les paramètres techniques qui seront adaptés à l'examen des problèmes se posant en Afrique.

En septembre 2006, l'Agence spatiale a organisé un atelier en coopération avec *[inaudible]* une compagnie EADS, programme d'observation de la Terre et gestion de l'information au Nigeria. On s'est concentré sur l'option SAR pour la gestion des données compte tenu des nuages en permanence au Sud du Nigeria. Comme cette couche de nuages est un obstacle à la télédétection optique, le SAR permettra de communiquer un certain nombre de problèmes socio-économiques, notamment destruction par vandalisme des oléoducs, détection des activités de pêche illégale, surveillance des côtes et surveillance des biens économiques dans la partie Sud du Nigeria. Le premier jalon de cette feuille de route SAR consistera à préparer la communauté des usagers du Nigeria à l'utilisation de données SAR. *[Inaudible]* préparera un projet didactique pour les organisations affiliées. Cette feuille de route SAR inclut la collaboration avec INFOTERRA pour ce qui est d'un satellite TERRASAR-X à haute résolution de façon à améliorer la station terrestre d'observation terrestre pour recevoir des données TERRASAR-X à partir de la région de l'Afrique occidentale.

Le 30 avril 2007, le Président du Nigeria a chargé le Centre spatiale de fournir un environnement favorable au développement spatial. Il s'agit de mettre en place un système, ce système contient un site d'observation et lorsque ce site sera achevé, ce site accueillera un centre d'interférométrie, un système de localisation par laser, un système de positionnement global et autre installation y compris des possibilités de mesure du mouvement de la Terre. Le Centre a achevé les préparatifs d'une carte des dangers se posant au Nigeria sur le plan sismologique et le programme sera présenté au titre du point de l'ordre du jour pertinent.

Vous vous en souviendrez, le Nigeria a accueilli la première Conférence des dirigeants africains pour ce qui est du développement durable et des techniques spatiales en novembre 2005. Le résumé de la conférence a été mis à la disposition des États membres du COPUOS au cours de la quarante-neuvième session et a été présenté à l'Union africaine par le biais de la Conférence régionale africaine des ministres des sciences et de la technologie lors de la réunion qui s'est tenue en janvier 2007 à Addis-Abeba. Le rapport souligne les facteurs importants limitant la participation de l'Afrique à l'entreprise spatiale et énonce les mesures devant être prises par le continent de façon à ce que le continent puisse s'engager dans cette entreprise spatiale, tout ceci pour renforcer le développement de l'Afrique. La deuxième Conférence des dirigeants africains sera suivie par l'Afrique du Sud en août 2007.

Finalement, le Nigeria, par son agence de développement et par le biais de l'Académie internationale d'astronautique accueillera une conférence régionale africaine sur le thème "Espace pour l'Afrique; la voie pour les connaissances et le développement" à Abuja au Nigeria du 3 au 5 décembre 2007. La conférence sera un forum de discussions du rôle de la technologie et de la science spatiales pour ce qui est du renforcement du développement durable en Afrique. Ceci inclut entre autres: génération des connaissances, développement de systèmes et application des sciences spatiales en mettant l'accent sur les décideurs pour ce qui est des efforts à déployer en faveur de la technologie durable. Ma délégation saisit cette occasion pour inviter les États membres, les observateurs de l'ONU, les OIG, les ONG et les agences à participer à cette conférence.

Merci, Monsieur le Président.

[Note: Transcription très difficile car la voix de l'orateur couvre celle de l'interprète].

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Akinyede pour son excellente présentation des activités spatiales de son pays qui sont d'ailleurs tout à fait remarquables. Tout d'abord, je crois que le Comité doit féliciter le Nigeria pour le lancement récent du satellite NITCOM-SAT-1 qui apparemment est déjà mis en service, et puis aussi pour l'activité tout à fait considérable déployée par l'Agence spatiale du Nigeria pour développer les applications de l'espace dans votre pays. Enfin, je crois que le Comité peut aussi vous adresser ses meilleurs vœux de succès pour la Conférence régionale que vous organisez en liaison avec l'Académie internationale d'astronautique et qui se tiendra à Abuja au début décembre de cette année.

Je vais, si vous le voulez bien, maintenant passer la parole au distingué représentant de la Libye, M. Hindi Elmahdi Abdulatif.

M. H. E. ABDULATIF (Jamahiriya arabe libyenne) *[interprétation de l'arabe]*: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour *[Note: Transcription impossible car la voix de l'orateur couvre celle de l'interprète]*. Je tiens également à vous féliciter de la sagesse avec laquelle vous dirigez les travaux de ce Comité lui donnant ainsi une intention nouvelle et l'encourageant à réaliser les objectifs escomptés.

Ma délégation est tout à fait consciente de la nature de ce Comité et de son importance. Cet intérêt se traduit par un suivi permanent de ses travaux ainsi que notre suivi de tous les développements qui surviennent dans le domaine des techniques spatiales et savoir comment les exploiter en vue de faire face aux nombreux défis ayant trait à tous les aspects de la vie d'une part, et en vue d'œuvrer d'autre part à participer à l'application des engagements qui ont été adoptés lors d'UNISPACE III pour *[inaudible]* notre objectif commun à savoir que l'espace extra-atmosphérique appartient à tous sans distinction de nationalité.

Monsieur le Président, notre auguste Comité cherche à réaliser des objectifs nobles dans le cadre d'un partenariat international qui vise à assurer une vie digne et sûr à l'homme et au reste des créatures et ce en partageant notre expérience de façon équitable. Il n'est pas nécessaire ici d'expliquer le fait que la nature, les catastrophes naturelles, la façon d'intervenir quand elles se produisent et le fait d'en atténuer les effets sont des défis. Il en est de même pour prévenir les effets destructeurs de ces catastrophes par l'utilisation des techniques spatiales. Mon pays, comme les autres pays en développement œuvre en vue de gérer ces technologies spatiales et nous visons à utiliser et à employer ces techniques au service de l'homme et en vue d'améliorer notre avenir.

Les pays en développement et surtout les pays africains connaissent de nombreux problèmes liés à la nature *[inaudible]*. Tout cela a besoin d'une coopération internationale en vue de parvenir à une solution appropriée.

Nous sommes tout à fait conscients du rôle des techniques spatiales dans ce domaine. La Jamahiriya arabe libyenne *[inaudible]* en consacrant toutes les ressources financières nécessaires en vue de servir le développement socio-économique national ou régional. Nous avons créé des centres de télédétection en vue d'adapter les techniques spatiales au problème de l'eau surtout les eaux souterraines qui sont enfouies sous les sables du Sahara, et ce en coopération avec l'UNESCO. Nous avons également déployé nos efforts pour résoudre le problème de l'avancée du désert dont souffre la Libye et l'Afrique du Nord. Nous avons fait des efforts nationaux par un programme d'éducation et des programmes à appliquer en vue de juguler ce phénomène et ce en coordination avec les pays avoisinants et les organes d'institutions spécialisées utilisant en cela les images et les données satellitaires que nous recevons grâce à la Station qui a été inaugurée lors de la Semaine mondiale de l'espace en 2001 à Tripoli.

Quant aux autres sciences spatiales et notamment *[inaudible]* mon pays est en train de créer un observatoire astronomique qui pourra être utilisé par toutes les parties intéressées, les chercheurs dans le monde puisque la Jamahiriya libyenne connaît 300 000 lumineuses par an contre 60 pour l'Europe.

Nous avons également coopéré dans le cadre de l'application des recommandations d'UNISPACE III avec les pays africains en vue de construire un satellite africain de communication qui sera lancé très prochainement.

En coopération avec l'Agence spatiale européenne, nous espérons l'année prochaine pouvoir ouvrir une station de réception en direct du satellite INSAT au Sud de la Jamahiriya. Ce satellite couvrira tous les pays de la communauté du Sahel et du Sahara et nous pourrons ainsi utiliser les données radars dont nous avons extrêmement besoin.

Quant au recueil géodésique, mon pays a modernisé le réseau national géodésique de la Libye en utilisant les technologies spatiales et en coopération avec les pays d'Afrique du Nord, nous avons l'harmonisation de ce recueil géodésique en vue de moderniser celui du continent africain dans sa totalité. Nous avons également produit des cartes de surface grâce aux techniques spatiales mais aussi afin de contribuer à l'amélioration du développement.

Monsieur le Président, la situation actuelle de la Libye joue une coopération internationale très étroite afin que l'on puisse mettre au service de tous ceux qui en ont besoin les techniques spatiales et le potentiel de l'espace. Les pays africains en ont particulièrement besoin. Mon pays, en raison de ce que fait l'Organisation de télédétection et de cartographie appuie la demande faite par ces organisations d'accéder en tant qu'observateurs permanents à ce Comité et en vue des activités nombreuses qu'elles effectuent.

Enfin, ma délégation tient à exprimer son remerciement et son appréciation à ce Comité pour

tous les efforts qui ont été déployés. Nous remercions également le Secrétariat représenté par vous et par le Directeur du Bureau des affaires spatiales pour vos efforts. Nous tenons également à remercier toutes les délégations de leur attention. Je vous remercie.

[Note: Transcription très difficile car la voix de l'interprète est couverte par celle de l'orateur].

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Abdulatif pour son intervention au nom de la Libye. Le Centre de télédétection de la Libye est très actif effectivement et développe son activité en particulier va bientôt mettre en place un télescope astronomique de 2 mètres de diamètre et je pense que les conditions climatologiques favorables de votre pays permettront une exploitation optimum de cette installation scientifique.

Je vois qu'il est maintenant déjà 17 heures 25. Nous avons sur notre liste, trois observateurs qui ont demandé à prendre la parole et je vais commencer par donner la parole à notre distingué délégué de la Suisse, Mme Natalia Archinard.

Mme N. ARCHINARD (Suisse): Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, c'est avec satisfaction et réjouissance que notre délégation observatrice vous voit présider cette session qui marque le cinquantième anniversaire du Comité. Sous votre présidence alerte et éclairée, les débats sont menés avec sagesse et vision. D'avance, nous nous réjouissons des progrès qui seront accomplis par le Comité lors de cette session et vous souhaitons, Monsieur le Président, le plus franc succès.

M. le Directeur du Bureau des affaires spatiales, Dr Sergio Camacho Lara, c'est avec nostalgie que nous vous verrons quitter vos fonctions à la fin de ce mois, mais le travail et les progrès accomplis par le Bureau des affaires spatiales sous votre direction resteront dans toutes les mémoires. Permettez-nous, M. le Directeur, de vous adresser nos vœux les plus sincères pour votre carrière de retraité.

Notre délégation tient aussi à remercier l'ensemble du Bureau des affaires spatiales pour la préparation des documents et pour son travail important en soutien aux sessions du Comité et de ses Sous-Comités.

Monsieur le Président, M. le Directeur, chers représentantes et représentants, cette année marque le cinquantième anniversaire du Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Cet anniversaire couronne 50 années d'efforts et d'accomplissements pour que l'espace reste le bien de toutes les nations, pour que l'espace demeure une source de fascination et d'inspiration propice au développement des technologies bénéfiques aux populations terrestres et pour que ces bénéfices soient partagés avec les populations qui en ont le plus besoin.

Monsieur le Président, les défis auxquels le Comité fait face sont encore nombreux. Vous les avez rassemblés dans un document que vous soumettez au Comité lors de la présente session, non sans avoir auparavant longuement consulté les différentes parties. Certains des thèmes que vous avez identifiés sont des thèmes qui sont particulièrement chers à la Suisse. C'est le cas par exemple de la garantie de la liberté durable d'accès à l'espace pour toutes les nations, c'est le cas du développement de la coopération internationale en tenant compte des besoins particuliers de certains pays et c'est le cas de la garantie de la pérennité des activités spatiales et de leurs bénéfices pour les activités terrestres.

Monsieur le Président, notre pays est présent dans les activités spatiales européennes depuis la création de l'Agence spatiale européenne. Au sein de l'Europe spatiale, la Suisse a toujours été à la recherche du consensus, de la coopération et de la consolidation des intérêts variés des nations européennes. À ce titre, notre délégation se réjouit de l'adoption d'une politique spatiale européenne commune lors du Conseil espace du 22 mai dernier.

Par ailleurs, des travaux sont en cours au sein de notre gouvernement pour développer une politique spatiale suisse ainsi qu'une législation spatiale nationale compatible avec les conventions légales adoptées par le Sous-Comité juridique.

Depuis UNISPACE III, notre pays est un membre observateur régulier au COPUOS et à son Sous-Comité scientifique et technique. Il participe depuis à ses activités en contribuant activement à des groupes de travail et en soutenant financièrement des conférences organisées par le Bureau des affaires spatiales.

Cette année, notre pays va contribuer au Programme SPIDER pour l'exploitation des données d'origine spatiale aux fins de gestion des catastrophes et des interventions d'urgence en soutenant la mise sur pied d'un bureau de liaison SPIDER à Genève. Afin que la plateforme SPIDER remplisse efficacement son rôle, il ne serait pas raisonnable d'ignorer les compétences existantes au sein même des Nations Unies. Pour cette raison, la Suisse a décidé de soutenir le Programme onusien UNITAR pour les applications satellitaires opérationnelles. Ce programme UNOSAT contribuera de façon significative aux activités du bureau de liaison SPIDER à Genève. Ceci en partenariat avec le Bureau de la stratégie internationale de prévention des catastrophes,

connu sous l'acronyme anglais ISDR, et en accord avec le Bureau des affaires spatiales. Il paraît primordial à notre gouvernement d'utiliser l'expertise opérationnelle d'UNOSAT, son expérience acquise sur le terrain et ses contacts développés au fil des années pour contribuer aux objectifs du Programme SPIDER, des objectifs tels que la constitution d'une base de données d'origine spatiale et sa mise à la disposition de tous les pays et organisations régionales. Les objectifs tels que le comblement du fossé entre la communauté spatiale et la communauté humanitaire. Et, non moins important, le renforcement des capacités existantes dans les pays respectifs.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" devrait être renforcée et stabilisée afin que des pays et institutions régionales puissent continuer à accéder en cas de catastrophe majeure à des données spatiales auxquelles ils n'auraient pas accès hors du contexte de la Charte.

Monsieur le Président, c'est avec cette volonté de continuer à contribuer de façon toujours plus concrète et plus active aux objectifs et aux activités du Comité que la Suisse a demandé cette année son adhésion. À cette occasion, notre délégation tient à remercier les délégations qui ont exprimé leur soutien à la candidature de notre pays. C'est un honneur pour la Suisse que son adhésion soit soumise à l'appréciation des pays membres lors de la cinquantième session du Comité. Puisse cet anniversaire coïncider pour notre pays avec la célébration de son adhésion.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Mme Archinard pour son intervention au nom de la Suisse. La Suisse, comme vous le savez, n'est pas un pays membre de l'Union européenne, mais ce que je peux vous dire c'est que c'est un pays européen spatial extrêmement solide qui a toujours été extrêmement actif et présent dans tous nos efforts communs au niveau européen pour développer l'activité spatiale et certains d'entre nous qui vont participer au conseil de l'ESA savent que l'on pouvait toujours s'appuyer sur la délégation suisse pour apporter un petit peu de sagesse, parfois de sérénité même, dans les débats.

Je crois que j'ai une demande d'intervention de la part de M. González au nom de la délégation du Chili.

M. R. GONZÁLEZ-ANINAT (Chili) *[interprétation de l'espagnol]*: Merci, Monsieur le Président. Je voudrais dire à Sergio Camacho qui a reçu de nombreuses félicitations et je voudrais dire que j'en suis un peu jaloux, mais en même temps je partage tout à fait cette opinion à son égard.

Je voudrais dire quelques mots que je n'ai pas mentionnés lorsque je suis intervenu hier.

Il y a certains éléments qui devraient être mentionnés dans le cadre de la plénière. Il y a eu certaines consultations, il y a des choses qui ont été réaffirmées à propos de ce qui intéressent les délégations d'Amérique latine en particulier. Je pense à la 5ème Conférence spatiale des Amériques qui a eu lieu à Quito l'année dernière et qui a eu un grand succès et la délégation de l'Équateur et celle de la Colombie en ont parlé. La délégation de la Colombie a notamment mentionné le travail qui avait été fait par le groupe d'experts et qui s'était fait à l'occasion de cette conférence et à l'occasion de celle de Carthagène des Indes. Il y a un travail de suivi qui s'est fait de concert avec le Secrétariat du Comité.

Mais je pense qu'il est important aussi de mentionner certains autres organismes, le GEOS, la FIDAE, qui a participé à plusieurs reprises aux conférences préparatoires, je ne sais plus si ça avait été le cas à Santiago, mais elle a facilité le dialogue à Carthagène, à Quito, l'ordre du jour était déjà pratiquement convenu avant la conférence elle-même, et c'est pourquoi nous avons pu travailler avec beaucoup d'énergie de façon très concrète.

Pour ce qui a trait au plan d'action. À Quito, nous avons eu une très agréable surprise. Il y a une initiative qui avait été présentée par le Chili et qui avait été présentée à l'occasion d'UNISPACE 82 au paragraphe 453 du rapport final d'UNISPACE II et cette idée avait été ensuite réaffirmée, rappelée, ratifiée dans le cadre de diverses résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération internationale et interrégionale. Il s'agissait d'un droit traditionnel qui devait faire ainsi l'objet de cet accord et il s'agissait de se faire l'écho de ce qui avait été adopté dans le cadre de la résolution des Nations Unies. Mais il y a eu une déclaration importante qui a été faite par la délégation de l'Argentine, déclaration qui a certainement été corroborée, peut-être pas de façon très explicite, mais cela avait été dit très explicitement par l'Argentine relativement à la nécessité de créer un organisme spatial régional, et c'est une idée que nous avions déjà avancée il y a bien longtemps et que nous avons alors accueillie avec une très grande satisfaction. Mais comme on le dit aux Nations Unies traditionnellement, on note avec satisfaction, mais en fait disons que nous en étions très contents.

Depuis Quito, il ne s'est pas écoulé beaucoup de temps, et il est important de souligner

que l'on n'a pas encore vu le secrétariat temporaire se pencher sur les activités décidées par le groupe d'experts et qui a fait quelque chose de très important, mais enfin il y a la question du fond, des procédures, de la formule à utiliser et il y a donc un organisme qui a fait l'objet d'un accord dans le cadre de la Déclaration de San Francisco de Quito et il s'agit de voir peut-être où se situe exactement la référence qui est fait à cela. Mais dans une partie de la déclaration, il est fait expressément référence, peut-être pas exactement dans les termes que j'emploie, mais il est fait expressément référence à la création de cet organisme spatial. D'ailleurs, c'est moi qui est présidé les consultations politiques qui ont eu lieu de façon très officielle, très formelle et j'ai eu l'occasion alors de parler avec plusieurs délégations de la nécessité de préparer le terrain de façon satisfaisante pour que cette coopération puisse prendre forme.

En s'appuyant sur ce qui est très important et sur ce qui se reflète dans cette initiative de mon pays et qui intéresse de très près le Comité mais qui intéresse aussi l'Assemblée générale des Nations Unies lorsqu'elle s'intéresse à ce genre de mécanisme, de modalités, et c'est la question de la création d'un dialogue interrégional. Ce qui s'est fait en Afrique, par exemple, il y a eu une rencontre qui a eu lieu, en 2005 ou 2006, je ne sais plus exactement. Il y a eu une importante réunion régionale qui a eu lieu au Nigeria et à cette occasion on y a abordé de façon très pertinente la question de l'intégration régionale. Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il y a un élément de solidarité par exemple, et de réciprocité parce qu'il y a toutes sortes de choses ainsi que l'on peut réaliser et que nous avons en commun. Il faut voir par exemple comment on peut pratiquer un échange d'expériences pour nous permettre de mieux savoir comment lutter contre les catastrophes naturelles. Il y a aussi des difficultés auxquelles nous sommes confrontés de la même façon.

Cette question d'un organisme s'inscrit dans le cadre de l'idée de favoriser une grande intégration à l'intérieur de l'Amérique latine, et je voudrais souligner à ce point de vue une des principales préoccupations que nous avons au Chili, il s'agit de l'intégration à tous les égards et notamment au plan politique, qui doit se faire en Amérique latine. Plus concrètement, pour ce qui est de l'Argentine, nous avons 22 ou 25 commissions bilatérales qui touchent toutes sortes de domaines, et avec tous les autres pays nous avons aussi des relations très importantes, très étroites et nous voulons les approfondir encore. Face à la plus grande menace qui pèse sur le monde, le changement climatique, on peut seulement agir de façon concrète si l'on peut examiner les choses dans une perspective mondiale, planétaire et il faut commencer par le début et un organisme comme celui qui a été proposé par l'Argentine nous paraît à cet égard, un instrument tout à fait approprié et qui devrait nous permettre de procéder à un échange d'expériences très précieux.

Je voudrais souligner également que l'Argentine, par exemple, a réalisé diverses expériences et a obtenu des résultats très positifs en collaboration avec des milieux universitaires de notre pays. Il y a un programme qui est en cours de réalisation, c'est un projet qui se fait en collaboration avec la Commission argentine et c'est un projet qui est réalisé également en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères de l'Argentine. C'est très important et très positif.

Alors, je pense que nous sommes tout à fait conscients de l'importance de cette proposition et nous la faisons nôtre, c'est-à-dire que lorsque l'on parlera de ce rapport, nous prendrons position en sa faveur. Dans cette proposition il ressort clairement que l'Amérique latine a une position qui ne vise à exclure personne, ce n'est pas quelque chose qui se limite à l'Amérique latine, bien au contraire, nous voulons pouvoir assurer un partage des connaissances et des expériences avec le reste du monde, avec les autres continents et avec les organisations internationales qui jouent un rôle en la matière. Par exemple, il me semble important de dire qu'il serait bon que le Secrétariat prenne note de tout cela et que l'on puisse avoir un organisme qui puisse collaborer, qui puisse apporter son aide à la mise en place de recherches, de réflexions sur des questions de cette nature.

Il y a un organisme qui s'occupe, par exemple, de l'étude du changement climatique et les principales académies scientifiques du monde y participent, la Chine, par exemple, fait une contribution très importante à tout cela. Il y a des recherches scientifiques qui sont essentielles à faire en la matière, et qui au plan planétaire peuvent avoir des répercussions très importantes. Enfin, c'est un exemple que je donne en passant.

Et enfin, je voudrais faire brièvement référence à ce qu'a dit la représentante de la Suisse. Elle a parlé de la possibilité d'accorder un appui très concret au Programme SPIDER et à tout ce qui peut se faire pour lutter contre les catastrophes naturelles. La Suisse connaît bien ces choses là de part la situation géographique de son pays et puis il y a le rôle diplomatique important que joue la Suisse à cet égard, et ma délégation a entendu cette déclaration avec beaucoup de satisfaction.

Monsieur le Président, je pense qu'il faut bien penser à ces aspects fondamentaux que nous avons mentionnés durant cette intervention. Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre distingué collègue représentant du Chili pour son intervention. J'ai noté une demande d'intervention de la part du représentant de la Colombie, M. Ciro Arévalo.

M. C. AREVALO-YEPES (Colombie) *[interprétation de l'espagnol]*: Merci, Monsieur le Président. Je pense que dans le cadre des efforts que l'on doit envisager lorsque l'on a des réunions régionales comme pour ce qui est des conférences spatiales des Amériques, un des éléments très délicats c'est ce qui concerne la préparation des travaux d'avenir. Notre continent est très diversifié, il y a des symétries et des asymétries et de ce fait, relativement à des questions comme celles qui nous intéressent ici, il y a des réflexions prospectives qui doivent nous permettre de créer des espaces appropriés au développement de thèmes qui peuvent paraître purement futuristes. Mais comme vous le savez très bien, ce sont des choses qui reflètent tout à fait des besoins quotidiens. Je pense en particulier à l'accord régional d'Amérique latine en ce qui concerne les questions nucléaires et apparemment tout observateur extérieur dira "mais enfin en quoi est-ce que cela concerne l'Amérique latine?" et on pourrait en effet en arriver à la conclusion que c'est quelque chose qui répond à des besoins bien particuliers relativement à l'utilisation de la science et de la technologie nucléaire pour le développement de l'agriculture, des exploitations minières, etc. et c'est là quelque chose qui peut s'appliquer également à tout ce qui touche l'utilisation des technologies spatiales pour le développement.

Il est important de savoir que pour ce qui est du mouvement d'intégration qui a lieu dans notre continent et dans la région latino-américaine, la question de l'espace prend de plus en plus d'importance, comme on l'a vu très bien lors de ces conférences, comme vous avez pu le constater aussi et nous vous en sommes très reconnaissants car puisque vous avez pu vous-même y participer.

Un des éléments qui a été souligner et ce depuis longtemps déjà, c'était l'initiative concernant la création d'une sorte d'entité, d'une instance régionale pouvant coordonner les activités liées à l'espace au niveau latino-américain. En effet, c'est une initiative qui est venue du Chili, initiative qui a été renforcée, structurée par l'Argentine lors de la Cinquième Conférence spatiale des Amériques. La Colombie appuie fermement cette initiative. Nous pensons qu'elle est importante, nous pensons que c'est véritablement une idée novatrice et visionnaire et nous pensons qu'ainsi la région pourra contribuer à réduire les asymétries qui existent en son sein. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, nous pensons qu'il est essentiel que l'on fasse état ici même du fait que c'est là une question essentielle, et je pense que la délégation de l'Équateur sera d'accord également puisque c'est elle qui assume les tâches du secrétariat à l'heure actuelle. D'ailleurs vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Président, quand vous avez parlé de la Conférence spatiale des Amériques et c'est vrai, je pense que l'expérience européenne est extrêmement intéressante aussi à cet égard, et elle pourrait s'avérer très utile pour nous permettre de mettre au point un dénominateur commun dans nos activités.

Pour conclure, Monsieur le Président, je pense qu'il faut prendre note de cette situation à laquelle il est important de réfléchir et qu'il important de prendre en considération. Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Ciro Arévalo pour son intervention. Je pense qu'effectivement la réflexion à mener dans le cadre des pays et groupes de pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur la meilleure façon de s'organiser pour faciliter l'intégration des activités spatiales, est un élément que le Comité serait susceptible d'encourager.

Mesdames et Messieurs les représentants, je vois que l'heure tourne, malheureusement la seule contre laquelle on ne peut rien, même en adoptant toutes les résolutions que l'on souhaiterait, donc nous allons bientôt conclure cette réunion de l'après-midi de notre Comité. Nous poursuivrons demain et je pense que nous conclurons l'examen du point 4, "Débat général", en particulier dans le cadre du point 4, nous devons entendre la déclaration du Directeur du Bureau des affaires spatiales, qui je crois est un élément important du point 4 de notre ordre du jour, ensuite nous aborderons le point 5 et peut-être le point 6 au cours de la matinée de demain. Je vous donne rendez-vous demain à 10 heures précises pour la suite de nos délibérations. Je vous informe qu'à la fin de la matinée nous aurons une présentation technique qui sera réalisée par la délégation de l'Ukraine, qui relève du point 7 de l'ordre du jour. Enfin, je vous rappelle que dans 5 minutes à peu près, nous sommes invités par la Fédération de Russie à une réception qui se déroule dans la salle Mozart du restaurant.

Je vous remercie, à demain matin.

La séance est levée à 17 h 56.